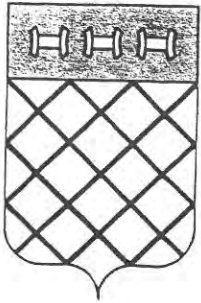


ANDROY - WIERDE



LE CRÉSPON

N° 30
Août 1998

Les déportés de 14-18
La seigneurie de Wierde
Travaux des champs, jadis
Les noces d'or 1998



SOMMAIRE

EDITORIAL	3
------------------------	----------

IL ETAIT UNE FOIS

DES REQUISITIONS ALLEMANDES AUX DEPORTATIONS DE 1916	4
-------------------------------------------------------------------	----------

Une catégorie de victimes de la Grande Guerre qui est restée un peu dans l'ombre.

LA SEIGNEURIE DE WIERDE	19
--------------------------------------	-----------

La grande famille des Wierde puis les abbés de Grandpré, les Emigny, les Maillen, les Waha et les autres... Les seigneurs de Wierde.

TRAVAUX DES CHAMPS AU TEMPS DE MA GRAND-MERE	30
-----------------------------------------------------------	-----------

La moisson, la fenaison... quand il n'y avait pas encore de machines agricoles.

DES GENS DE CHEZ NOUS

LES NOCES D'OR 1998	35
----------------------------------	-----------

Cinq couples sont fêtés cette année.

COURRIER	41
-----------------------	-----------

Des lecteurs qui écrivent... c'est un évènement.

ANNEXE

86 HABITANTS DE LA COMMUNE DE WIERDE SONT DEPORTES	44
-----------------------------------------------------------------	-----------

Cette revue est éditée trois fois par an par l'ASBL LE CRESPON. Vous pouvez vous abonner en vous adressant à Marcel Bertrand (tél 40 02 92). L'abonnement coûte 250 F que vous pouvez verser au 001-2035555-86 de l'ASBL le crespou, rue du Perseau 15 à 5100 WIERDE.

Les colonnes du Crespou sont ouvertes à tous. Si cela vous intéresse, prenez contact avec l'un des membres du comité de rédaction : Marcel Bertrand, José Bette, Jacqueline Blondiaux, Géo Donnet.

Recherche et dépouillement des archives: Albert Delvaux.

Mise en page : Etienne Lestrade.

Editeur responsable : Géo Donnet, rue du Vieux Fermier 17 à 5100 WIERDE.

EDITORIAL

NOCES D'OR

Fêter des noces d'or, c'est fêter cinquante ans de vie commune, de vies solidaires... Il existe trente-six raisons de parvenir à cette échéance : des romantiques, des réalistes, des sordides... Aujourd'hui, n'en considérons qu'une, la plus belle, l'amour, cette vertu indéfinissable qui, d'attentions en sollicitude, d'efforts en sacrifice, de désirs en plaisir, de foi en confiance... cimente et magnifie la solidarité, l'accord, parfois l'harmonie du couple.

Cela commence par un baiser.

*Un baiser, mais à tout prendre, qu'est-ce?
Un serment fait d'un peu plus près, une promesse
Plus précise, un aveu qui veut se confirmer,
Un point rose qu'on met sur l'i du verbe aimer;
C'est un secret qui prend la bouche pour oreille,
Un instant d'infini qui fait un bruit d'abeille,
Une communion ayant un goût de fleur,
Une façon d'un peu se respirer le coeur,
Et d'un peu se goûter, au bord des lèvres, l'âme !*

C'est à Edmond Rostand (Cyrano de Bergerac) que j'ai emprunté cette belle définition du baiser pour introduire une brève méditation sur les noces d'or.

*Ah! le premier baiser. Ah! le premier amour.
Les premières caresses de ces premiers beaux jours,
Celles plus tendres encore de ces premières nuits...*

*Mais à ces passions on ne donne aucun prix!
Ces noces-là Madame sont noces de baisers
Et l'on n'a pas cru bon d'autrement les nommer.
Les baisers les plus tendres, les désirs les plus fous
De cette noce-là ne valent pas un sou,
Alors que bien plus tard, avec le poids du temps,
Des noces plus tranquilles seront noces d'argent.*

*Nous allons vieillissant et l'amour passionné
De nos lointains vingt ans s'est lentement mué
En un amour patient, plus tendre, moins fragile,
Lourd de si nombreux jours heureux ou difficiles;
Et si bien enrichi pendant ces vingt-cinq ans
Que des noces de rien en deviennent d'argent.
De patience et d'amour autant d'années encore
Et ces noces d'argent mûrissent en noces d'or.*

*Le mariage est ainsi comme une tire-lire
Où l'on met chaque jour les pleurs et les sourires,
Les projets achevés et les espoirs déçus,
Les plus beaux souvenirs et les chagrins vécus
Les efforts partagés et les plaisirs complices,
Les fins de mois ardues, les enfants qui grandissent,
Les séparations, les infidélités...
Et ce bouquet de roses que tu m'as apporté,
Et le soleil couchant des dernières vacances
Et le frémissement de nos premières danses...
Toute la vie enfin et ses mille trésors
Qui font, de cinquante ans d'amour, des noces d'or.*

Petit bouquet de mots offert aux jubilaires... (Tiens ! Encore un alexandrin !)

Géo Donnet.

DES REQUISITIONS ALLEMANDES AUX DEPORTATIONS DE 1916

Lorsque les Allemands violent notre frontière le 4 août 1914, ils pensent se rendre rapidement maîtres des territoires situés à l'Ouest pour pouvoir se tourner ensuite vers l'Est.



Contrairement au plan établi, la Belgique résiste, notamment à Liège, à Namur et à Anvers, ce qui permet à l'armée française de se retrancher derrière la Marne et à la résistance belge de s'organiser derrière l'Yser. Au lieu d'une courte guerre triomphante, voici les Allemands réduits à une guerre d'usure. Pour durer, l'Allemagne ne peut compter que sur ses propres ressources et celles des territoires conquis, c'est-à-dire la Belgique, le Nord de la France, et, à l'Est, les parties envahies de la Russie et de la Pologne. Comme Napoléon l'a fait lorsque la Belgique était française (voir le précédent numéro du Crespon), l'Allemagne étend son économie de guerre aux

pays qu'elle occupe. Pour nourrir cette économie, l'Allemagne a besoin d'hommes, et elle les prend au mépris des règles les plus élémentaires qui gouvernent les pays civilisés...

Dès les premiers jours de l'occupation, la Belgique passe sous l'autorité d'un Gouverneur général désigné par les Allemands : le général von Bissing. Sous son autorité, le pays doit payer une contribution de guerre et supporter des réquisitions pour approvisionner l'Allemagne. Plus tard, la Deutsche Kriegsrohstoffabteilung est créée au Ministère de la Guerre à Berlin pour mettre à la disposition de l'administration militaire toutes les matières premières se trouvant non seulement en Allemagne, mais aussi dans les pays occupés. En 1915, les réquisitions portent sur le mobilier privé qui est enlevé au cours de visites domiciliaires. Il y a d'abord les cuivres, depuis les plus beaux ornements jusqu'aux casseroles; plus tard, on ira même jusqu'à prendre la laine dans les matelas. Comme on peut l'imaginer, chacun s'efforce de soustraire un maximum de biens à l'ennemi, mais les visites n'en sont que plus pénibles.

L'EXPLOITATION

En octobre 1914, un premier arrêté soumet à réquisition des matières premières nécessaire à l'industrie. Aux réquisitions purement militaires du début succèdent des réquisitions qui s'inscrivent dans un vaste plan d'exploitation économique du pays. L'enlèvement des matières

premières et des machines ralentit notre activité économique. La seule voie pour que survive l'industrie est la collaboration avec l'Allemagne, mais la plupart des patrons et des ouvriers lui préfèrent une résistance passive. Cette conduite les prive de la possibilité de se ravitailler en matières premières et les usines doivent fermer leurs portes plutôt que de se mettre au service de l'occupant. À partir du printemps 1915, l'institution de centrales d'achat vient encore aggraver les problèmes économiques en organisant le contrôle et la réglementation de la répartition de toutes les productions du pays. C'est ainsi que les centrales fixent les prix et disposent de l'exportation, notamment vers les Etats neutres comme la Hollande, la Suisse et les Etats scandinaves. Elles fournissent l'armée, l'administration, les usines et, enfin, la population. Il y a des centrales pour tout : pour le charbon, l'eau, l'électricité, le gaz, le sucre, les huiles, les pommes de terre, etc. Outre les bénéfices considérables que procure le système en faveur de l'Allemagne, cette organisation vide le pays de sa substance. Ainsi, alors que la production des pommes de terre est excédentaire, la centrale fournit seulement trois cents grammes par jour et par habitant en 1916, et deux cents grammes en 1917.

Inutile de dire que ce système fait les beaux

jours du commerce clandestin.

LE CHOMAGE

Pour fonctionner, notre industrie importe vingt-cinq millions de tonnes de matières premières, et elle exporte vingt millions de tonnes de marchandises. Aussi, lorsque les Alliés imposent le blocus maritime, le manque de ravitaillement provoque inévitablement la fermeture des usines. Cette situation occasionne beaucoup de chômage dans le monde ouvrier. Du milieu de 1915 jusqu'à la fin de la guerre, le nombre de chômeurs s'élève à la moitié des ouvriers industriels. En 1916, il s'établit à 65.915 dans l'agglomération bruxelloise et, dans les provinces, à 110.884 pour Anvers, 62.681 dans le Brabant, 68.340 en Flandre occidentale, 159.161 en Flandre orientale, 102.986 en Hainaut, 87.586 à Liège, 5.176 dans le Limbourg. À côté de cela, les provinces agricoles du Sud ont bien de la chance : 14.266 chômeurs pour Namur et zéro pour le Luxembourg. Outre le chômage, la crise alimentaire et la hausse du coût de la vie amènent beaucoup de misère dans toutes les couches de la population. Devant cette situation, des personnalités du monde des affaires comme Solvay et Franqui avec l'aide des administrations communales créent le Comité national de secours et d'alimentation dans le but de distribuer des secours et d'organiser le ravitaillement du pays. Devant la crainte du désordre que pourrait causer la misère du peuple belge, les autorités allemandes participent aussi à la création du Comité. Par l'intermédiaire de diplomates des pays neutres restés à Bruxelles, le Comité obtient l'aide d'industriels américains parmi lesquels le futur président Herbert Hoover. De Londres, il organise la Commission for Relief in Belgium qui ouvre une brèche dans le blocus et achemine des denrées alimentaires. En 1916, le Comité subvient tant bien que mal aux besoins de 1.568.580 nécessiteux dont 618.131 enfants.

LES TENTATIVES D'EMBAUCHES ALLEMANDES

Dès les premiers jours de l'occupation, les Allemands font de nombreuses tentatives pour embaucher des ouvriers belges dans le but de

les employer dans les gares de chemin de fer ou dans d'autres services, voire en Allemagne. Certains se laissent tenter par les alléchantes offres de travail, mais la plupart préfèrent résister aux sirènes allemandes plutôt que de servir leur cause. En cela, ils sont soutenus par le Comité national qui les encourage à une résistance passive et par les communes qui s'efforcent de les employer. Comme le dit le Cardinal Mercier dans une lettre sur «Les enlèvements d'hommes»: *«Les Belges savent qu'un ouvrier travaillant pour les Allemands, c'est un soldat allemand en plus libéré du travail d'arrière pour aller tuer les nôtres»*.

Mais l'Allemagne a besoin de main d'œuvre...

LES CONTROLES MELDEAMT

Depuis la reddition du fort le 24 août 1914, des soldats allemands sont installés à Naninne pour surveiller la gare et la voie ferrée. Comme partout ailleurs pour les personnes nées entre 1892 (1885 à partir de novembre 1915) et 1897, les hommes d'Andoy et de Wierde doivent se rendre environ tous les deux mois auprès du corps de garde de Naninne en vue d'un contrôle appelé «Meldeamt». Pour rassurer la population, le gouverneur von Bissing signale que ce contrôle n'a pas d'autre but que de permettre de constater la présence des personnes inscrites dans les communes et les empêcher de quitter le pays. En ces temps difficiles, pour les hommes qui se retrouvent, c'est une occasion de sortie...

LES DEPORTATIONS

Le 3 octobre 1916, c'est le drame : le grand quartier général allemand décide de déporter les chômeurs belges pour travailler en Allemagne. Les autorités allemandes réclament 400.000 chômeurs, mais elles se heurtent à un refus des communes et du Comité national de fournir les listes des chômeurs. Les premiers enlèvements ont lieu à la mi-octobre dans la zone des étapes, c'est-à-dire la zone des opérations militaires comprenant la Flandre occidentale, une partie de la Flandre orientale et, dans le Hainaut, la région de Tournai. Entre le 24 octobre et le 3 novembre, ils ont lieu par rafles de huit à douze

cents hommes par jour dans la région de Mons, Quiévrain, Saint-Ghislain, Jemappes. Suite à ces enlèvements, quatre sinistres mots sont sur tou-

avocats et instituteurs ne devront pas se présenter.

Communiqués et Arrêtés DU GOUVERNEMENT

AVIS à tous les bourgmestres de la province de Namur. — Dans de nombreuses communes, les listes des sans-travail présentées par les bourgmestres en fin d'octobre 1916 par ordre du Kreischef ont été dressées d'une manière fautive et sont pleines de lacunes.

J'ordonne à tous les bourgmestres de faire de nouvelles enquêtes avec tous les moyens qui sont en leur pouvoir (proclamation publique, emploi des organismes de police, etc.) et de présenter au Kreischef impérial jusqu'au 14 novembre 1916 des listes supplémentaires des sans-travail séjournant dans leurs communes, listes qui contiendront les noms de tous les chômeurs sans exception.

Les Kreischefs ont déjà donné des ordres plus détaillés.

Dans les listes devront figurer toutes les personnes qui — comme sans-travail, complet ou partiel — en fin septembre et au commencement d'octobre 1916 ont reçu des secours quelconques provenant de caisses d'assistance publiques telles: de caisses communales diverses, coopérations, et dont les noms n'étaient pas mentionnés dans les listes présentées par les bourgmestres en fin octobre 1916.

Si un des chômeurs a trouvé entretemps une occupation complète et permanente et ne reçoit plus, par conséquent, aucune subsistance, il faudra faire une remarque relative dans la liste.

Le contrôle de l'exactitude des listes pourra être exercé aisément étant donné que le gouvernement connaît le nombre exact des sans-travail de toute commune; j'attire l'attention des autorités communales sur ce que si les listes ne sont pas complètes soigneusement, il pourra être infligé de graves peines aux responsables, conformément au § 18 alinéa II de l'arrêté impérial du 28 décembre 1899; éventuellement, ils devront s'attendre à être transportés en Allemagne pour désobéissance.

Les communes pourront être, le cas échéant, punies de contributions sensibles pour culpabilité solidaire de leurs membres.

Namur, le 4 novembre 1916.
Der Gouverneur der Festung und Provinz Namur,
KCEHL, generalmajor,

Les journaux de Namur sont contrôlés par les Allemands.



*Le déporté est enlevé à sa famille.
(D'après un dessin de L.Ramaekers, qui publia un grand nombre de dessin dans la Libre Belgique clandestine).*

Les bourgmestres seront rendus responsables de la bonne exécution de cet ordre qui devra être porté immédiatement à la connaissance des habitants».

tes les lèvres : «*On prend des hommes !...*»
À Nivelles, c'est le 7 novembre que des affiches annoncent le scénario : «*Par ordre du Kreischef, toutes les personnes du sexe mâle âgées de plus de 17 ans sont tenues de se trouver place Saint Paul, à Nivelles, le 8 novembre à 8 heures munies de leur carte d'identité et éventuellement de leur carte du Meldeamt. Il n'est permis de se munir que d'un petit bagage à main, celui qui ne se présentera pas sera déporté de force en Allemagne et sera passible, en outre, d'une forte amende et d'un long emprisonnement. Les ecclésiastiques, médecins,*

Quelques phrases typiques du gouverneur général von Bissing publiées dans la Nord-deutsche Allgemeine Zeitung du 14 novembre 1916 suffisent à démontrer l'hypocrisie allemande: «*L'étranglement économique implacable de la Belgique par le blocus anglais condamne un demi-million de Belges à dépendre de l'assistance publique. Tous les remèdes essayés pour limiter l'extension du chômage sont restés vains, faute de matières premières. J'ai dû arrêter les travaux publics de circonstance, parce qu'ils grevaient onéreusement le budget des communes de dépenses improductives. La déportation des ouvriers belges en Allemagne, où il y a du travail en abondance et bien rémunéré, avec des conditions alimentaires meilleures qu'en Belgique, est devenue une chose inévitable. Ce n'est une dureté ni pour le*

pays, ni pour la population; c'est une nécessité créée par la guerre, et elle est, au fond, un bien-fait pour les travailleurs et une bénédiction pour le pays. Il y avait urgence, pour l'administration allemande, de réprimer le penchant à la paresse des chômeurs belges gâtés par le système à courte vue de l'assistance directe; l'inactivité est une gangrène sociale. Du reste, le transport en Allemagne se fait de la manière la plus humaine. Les ouvriers déportés sont partis de bon gré, joyeux de pouvoir enfin remettre en activité leurs forces productives en voie de se rouiller. Un certain nombre étaient déjà venus travailler volontairement en Allemagne, mais la propagande de nos ennemis, basée sur de fausses objections patriotiques, avait arrêté le mouvement d'émigration. Nous avons le devoir de contraindre pour leur propre bonheur ceux qui sont incertains et qui hésitent.»

LA RESISTANCE

Face à ces événements, nos représentants politiques, économiques et sociaux manifestent de manière énergique leur réprobation. Le Cardi-

nal Mercier, qui incarne l'âme de la résistance du peuple belge, et le Pape interviennent auprès du gouvernement ennemi. Bientôt, c'est le monde entier qui s'accorde à condamner l'attitude barbare des Allemands, mais rien n'y fait. Le dimanche 26 novembre, une messe est célébrée pour les victimes des enlèvements par le Cardinal Mercier à la collégiale Sainte Gudule à Bruxelles. Lorsque le Gouvernement général apprend la présence du primat de Belgique, il fait interdire les accès de la collégiale. Malgré cela, l'église est bondée. Peu avant-midi, le Cardinal monte en chaire. Il est ému. Il commence sur un ton empreint d'une profonde mélancolie pour ensuite ajuster le timbre de sa voix à la grandeur pathétique du sujet: «Les quatre ou cinq dernières semaines que je viens de passer sont peut-être les plus douloureuses de ma vie, les plus angoissantes de ma carrière épiscopale. Les pères et les mères qui se pressent ici me comprendront. L'épiscopat est une paternité spirituelle; Saint Paul l'appelle une maternité; «quand vos âmes sont en péril, écrivait-il aux Galates, elles me donnent les douleurs de l'enfantement». Or, j'ai vu, par centaines, de mes ouailles en péril et dans les larmes. Durant trois jours, dimanche, lundi et mardi derniers, matin

LE JOURNAL

CINQ HEURES DU MATIN

Mardi 22 novembre 1916. N° 8823

10, rue de Valenciennes
PARIS

ÉDITION DE PARIS

CHARLES KUMBERT
Rédacteur

ABONNEMENTS: 1 an 10 fr. 6 mois 5 fr. 3 mois 2 fr. 50
Publicité: 100 lignes 100 fr. 200 lignes 180 fr. 300 lignes 250 fr.
BUREAU: 10, rue de Valenciennes, Paris
Les abonnements sont payables d'avance

CONTRE LA BARBARIE

L'Espagne proteste en faveur des Belges

MADRID, 21 novembre. — La presse officielle ce matin une note officielle émanant du ministère des affaires étrangères, annonçant que l'ambassadeur d'Espagne à Berlin, M. Polo de Sarabue, a remis au gouvernement allemand une énergique protestation du représentant de l'Espagne en Belgique au sujet des déportations d'ouvriers belges en Allemagne.

En qualité de représentant des intérêts belges, l'ambassadeur d'Espagne a demandé en même temps au gouvernement allemand de renoncer à cette mesure et de relâcher ceux qui en ont été les victimes. La note ajoute que, en attendant les résultats de cette démarche, le gouvernement espagnol charge son ambassadeur à Berlin d'obtenir des atténuations à la mesure adoptée par le gouvernement, en vue d'adoucir le sort des déportés et de leurs familles.

A la Chambre des Communes

LONDON, 21 novembre (dép. part.). — Lord Robert Cecil a annoncé à la Chambre des communes que l'officier à qui incombait la responsabilité de la déportation de la population civile belge en Allemagne, était le même officier qui était responsable de l'exécution de miss Cavell. Le sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, parlant des déportations, a dit :

«Quand des atrocités de ce genre sont commises par le gouvernement allemand, comme des notes politiques, des déclarations et toutes sortes de simples paroles du gouvernement de ce pays ne signifient rien, nous devons cependant par tous les moyens possibles au gouvernement belge, nous adresser à toutes les personnes qui de gouvernement peuvent être à ce sujet, et nous adresser un appel à tout appel qui pourrait adresser au jugement du monde civilisé.»

Quant à nos intentions, le seul fait qui puisse résoudre cette question, de façon définitive, est de poursuivre la guerre de toutes nos forces et d'écraser en quelques semaines la libération du territoire belge et des citoyens belges, soumis actuellement au joug de l'oppression.

Appel du roi Albert au roi d'Espagne au pape et au président Wilson

LE HAVRE, 21 novembre (dép. part.). — D'après le journal belge le XIX^e Siècle, le roi Albert vient d'adresser une lettre autographe au pape, au roi d'Espagne et au président Wilson au sujet des déportations des Belges en Allemagne.

L'arrestation des échevins bruxellois

LONDON, 21 novembre (dép. part.). — Le correspondant du Daily News à Rotterdam télégraphie que le conseil communal de Bruxelles en entier, échevins compris, a été arrêté, vendredi, par les Allemands, pour avoir refusé de communiquer les listes des sans travail. Le Conseil a été maintenu en prison pendant vingt-quatre heures. Remis en liberté, il a constaté que les Allemands avaient perquisitionné dans l'hôtel de ville et dérobé les listes.

Les échevins continuent à être sous la surveillance de la police allemande.

[Notre confrère anglais ne confirme pas la nouvelle donnée hier, par une agence, de la déportation en Allemagne des membres du conseil communal de Bruxelles.]

Le cardinal Mercier à Rome

ROME, 21 novembre. — Suivant des informations du Secolo, le cardinal Mercier doit se rendre prochainement à Rome. On ne sait pas encore s'il a été appelé par le pape et il paraît possible que les autorités allemandes empêchent son voyage. — (Radio.)

L'ESCLAVAGE EN BELGIQUE

Fière attitude des édiles belges

Le conseil communal de Tournai
vote un ordre du jour cinglant
pour les oppresseurs

LA VILLE FRAPPÉE D'UNE AMENDE

LE HAVRE, 22 novembre. — *Dépêche particulière du « Matin »*. — Des nouvelles arrivées de Belgique montrent que les Allemands sont résolus à employer tous les moyens coercitifs possibles pour mettre à exécution les mesures relatives à la déportation des ouvriers.

Partout les conseils communaux s'y opposent avec énergie et les pires sévices ne les feront pas changer d'attitude. Le conseil communal de Tournai, sommé par l'autorité allemande de Belgique de livrer les listes d'ouvriers chômeurs, a voté le 23 octobre dernier le courageux ordre du jour suivant :

« Le conseil communal décide de persévérer dans son attitude négative. Il croit devoir ajouter en outre ce qui suit : La ville de Tournai est prête à se soumettre sans résistance à toutes les exigences que les lois et les usages de la guerre autorisent et sa sincérité ne peut être mise en doute car, depuis plus de deux ans qu'elle subit l'occupation, qu'elle loge et coudoie les troupes allemandes, elle a témoigné d'un calme parfait et s'est interdit tout acte d'hostilité, montrant qu'elle n'est animée d'aucun esprit d'inutile bravade; mais elle ne saurait fournir ses armes contre ses propres enfants, sachant que le droit naturel et le droit des

gens qui en est l'expression le lui interdisent.

» Dans sa déclaration du 2 septembre 1914, le gouverneur général de Belgique déclarait : « Je ne demande à personne de renier ses sentiments patriotiques. » La ville de Tournai reste confiante dans cette déclaration qu'elle doit considérer comme le sentiment de l'empereur d'Allemagne au nom duquel parlait le gouverneur général.

» En s'inspirant ainsi de l'honneur et du patriotisme, elle est fidèle à un devoir fondamental dont un officier supérieur allemand comprendra la noblesse; elle est confiante que la loyauté et la clarté de cette attitude éviteront tout malentendu entre elle et l'armée allemande. »

Voici l'incroyable réponse, dont nous laissons le « français » tel quel, que les Allemands, par l'organe du général major Hopffer, ont fait à cette déclaration si digne des édiles tournaisiens :

« Il y a une arrogance sans exemple et une parfaite méconnaissance de la situation créée par l'état de guerre quand la ville se permet, par décision du conseil communal, de s'opposer aux ordres de l'autorité militaire du pays occupé. *L'état de choses simple et claire est celui-ci : L'autorité militaire ordonne et la ville obéit !* Autrement elle doit supporter les lourdes conséquences, comme je l'ai dit dans mes explications antérieures.

» M. le commandeur de l'armée a infligé à la ville, à cause de son refus jusqu'à maintenant de présenter les listes ordonnées une contribution-punition de 200.000 mark qui doit être payée à partir d'aujourd'hui dans les six jours, sans préjudice d'amendes additionnelles pour chaque jour suivant jusqu'au moment où les listes ordonnées seront entre ses mains.

» HOPFFER,
général-major et étape-commandant. »

et soir, j'ai parcouru les régions d'où les premiers ouvriers et artisans de mon diocèse furent emmenés de force, en terre d'exil. À Wavre, à Court-Saint-Etienne, à Nivelles, à Tubize, à Braine l'alleud, je pénétrai en plus de cent foyers à moitié vides. Le mari était absent, les enfants étaient orphelins, les sœurs étaient assises, l'œil mort, les bras inertes, à côté de leur machine à coudre ; un morne silence régnait dans les chaumières. On eut dit qu'il y avait un cadavre dans la maison. Mais à peine avions-nous adressé à la mère une parole de sympathie, que les sanglots faisaient explosion, et les lamentations, et les scènes de colère, avec des sursauts de fier-

tés magnifiques. Le souvenir de ces scènes navrantes ne me quitte plus. Je voudrais courir à Anvers, à Tirlemont, à Aerschot, à Diest, partout où elles se renouvellent, où il y a des douleurs à soulager, des larmes à sécher, des cœurs à apaiser. Mais, je ne le puis : mes forces et mes loisirs trahissent ma bonne volonté. Alors, mes bien chers Frères, j'ai pensé que je viendrais vers vous, au centre de mon diocèse et de notre pays. Vous vous ferez les propagateurs de ma pensée, les interprètes de mes sentiments. ...»

pousser en rang vers les carrières qui longent la ligne de chemin de fer. Arrivés à une barrière, ils défilent en présentant leur carte d'identité devant des officiers allemands ayant près d'eux le bourgmestre, l'échevin ou le secrétaire de la commune concernée. Pour la commune de Wierde, c'est le bourgmestre Léon Cuvelier qui est présent. Après un bref examen de la carte d'identité, les officiers qualifient eux-mêmes les hommes de chômeurs et les poussent au son d'un «*Rechts*» vers les wagons de voyageurs stationnés le long des chantiers. Le bourgmestre Cuvelier essaie bien de repêcher des hommes, mais en vain. Dans le tri aveugle, les rares rescapés se comptent essentiellement parmi les plus âgés. Malgré cela, des hommes de plus de 40 ans, comme Léon Thirant, se retrouvent avec les autres dans le train. Ils s'installent selon leur convenance par groupe de huit dans chaque compartiment. Rien que pour Andoy et Wierde, il y a 86 hommes.

LE VOYAGE VERS ALLEMAGNE

En cette triste fin du mois de novembre, il fait presque nuit lorsque le long convoi se met en route. Le train roule lentement et partout, la foule est venue pour encourager les hommes arrachés à leur foyer, à leur patrie. Les hommes de nos villages se sont regroupés dans le même wa-



*La déportation des chômeurs.
(D'après un dessin d'E. Lumor extrait de
ses dessins de guerre)*

gon, et plutôt que de se laisser sombrer dans la tristesse, ils entonnent des chants patriotiques. Après les premiers moments, chacun mesure la gravité de la situation. Ainsi, comme le raconte Jules Massin, Felix Oger «*suce sa pipe d'un air songeur ou rageur, il n'a pas quitté tout à fait*

Andoy ; il n'a pas du tout l'air de digérer ce départ et il rumine mal sa situation. Celle-ci, à vrai dire, est terriblement attristante, tragique même. Felix est l'aîné de quatre enfants de sa mère veuve. Alphonse, le second, est prisonnier de guerre à Soltau ; Joseph, le troisième est déporté avec lui. François, le plus jeune, a échappé au contrôle et est rentré au village pour subvenir à ce qu'il pourra : culture d'environ vingt hectares, sept ou huit vaches laitières, environ dix autres bêtes de bétail, deux ou trois cochons à l'engraissement, basse-cour, cinq gros chevaux de labour qui servent principalement à Joseph et à Félix au transport de terre plastique ou d'arbres...».

Au bout d'un temps, Félix mord rageusement sur sa pipe et, au mépris du danger, il se lève pour jeter sa bouteille de limonade vide sur une guérite de sentinelle affectée à la garde des tunnels vers Pépinster. Comme tous, il sent qu'il va bientôt quitter le sol de son pays, impuissant. C'est terrible...

Pendant la nuit, le convoi fait halte à Aix-la-Chapelle. Au matin, les déportés reçoivent un bol de nourriture, de l'orge perlé cuit à l'eau et légèrement sacchariné. Le convoi repart vers Dusseldorf. Il traverse la Ruhr aux premières lueurs du jour. Lorsqu'il traverse les quartiers habités, il y a des gens aux fenêtres qui injurient les déportés par paroles et par gestes. Il y a même des gosses qui, de la main, leur montrent qu'on va leur trancher la gorge. Il est vrai que les ripostes ne manquent pas, mais comment s'en empêcher en des moments aussi tragiques. Le train traverse la plaine allemande entrecoupée de grandes forêts de sapin dans l'Arnsberger Walt avant de s'arrêter à Meschede pour le ravitaillement. En guise de repas, chacun reçoit dans un bassin deux louches d'un brouet amer fait de rutabagas. Après un long moment d'arrêt, le train repart vers Kassel où il arrive à la tombée du jour. Les déportés sont débarqués et rapidement entourés de civils curieux. L'un d'eux crie alors d'un air moqueur «*Vive la France ! Vive la France !*». Face à cette situation, le sang de Félix ne fait qu'un tour et il réplique d'une voix forte «*A bas l'Allemagne ! À bas les boches !*». Heureusement pour lui, c'est sans conséquence...

L'INSTALLATION AU CAMP DE KASSEL

Entourés de gardes, les déportés marchent durant plus d'une heure dans la nuit avant de parvenir à l'entrée d'un grand camp éclairé et clôturé. À cette vue, les hommes n'ont plus de doutes : ils sont arrivés à destination. Dans le camp, ils doivent encore marcher pendant environ une demi-heure entre de grands baraquements surélevés avant d'être répartis dans ceux-ci par les gardes. Pour accéder aux baraques, il y a six à huit marches en bois à monter. À l'intérieur, il y a quatre chambres, chacune comptant huit rangées de couches superposées et garnies de paillasses usagées, une double rangée en longueur de chaque côté et deux doubles rangées au milieu. Les déportés sont répartis par groupe d'environ deux cent cinquante par baraque. Plusieurs hommes d'Andoy et de Wierde se retrouvent ainsi dans la baraque D. Jules Massin s'installe dans la chambre 1 et se souvient : «*Installation vaille que vaille, toujours avec Joseph et Félix, nos sacs en tête vont peut-être nous servir d'oreiller, car les traversins font défaut ; la paille est déjà rare, mais les commodités seront recherchées plus tard. Pour le moment, les chambres se remplissent, à côté, plus loin.*

charbon distribué est vite épuisé. Les portes sont donc soigneusement tenues fermées et les hommes s'accroupissent dans leur lit les jambes enveloppées dans les couvertures. La nuit, pour se donner chaud, Jules, Félix et Joseph dorment ensemble et tout habillés.

LE PARTAGE DE LA NOURRITURE

Dans chaque chambre, un responsable est désigné, et de préférence quelqu'un qui se débrouille en allemand. Pour la chambre de Jules, c'est Durieux de Brumagne qui est choisi. Les cuisines sont situées à cent mètres de la baraque. Comme le terrain est boueux, les aliments sont amenés en suivant des passages placés sur billots. Dans la chambre, un homme costaud désigné par Durieux sert la nourriture. Le soir, c'est la distribution du pain quotidien. Ce pain complet, aigre, de deux kilos et demi doit être partagé entre dix hommes. Après peu de temps, lorsque la faim se fait sentir, cette répartition devient un véritable spectacle. Vingt yeux affamés guettent la découpe, car il n'y a pas de balance, et c'est le couteau qui doit «peser». Il ne s'agit pas de laisser voir une différence dans l'une ou l'autre ration. Pour éviter tout pro-

Donc, me on & louches Jean chaude, trouble, pour aller jusqu'à 1/2 heure du dîner-soupe. En attendant cette heure, on pouvait se coller la figure aux fenêtres dormant sur les cuisines et de faire ses yeux des fumées sortant des cuisines ; j'ai eu très souvent l'occasion de constater cette profusion à cette observation des deux reclus s'échappant des cheminées. Des malheureux tentés par la faim s'y laissaient attirer : leurs regards auraient leur état !

...et les hommes sont souvent surpris à regarder par la fenêtre vers les cuisines d'où s'échappent d'alléchantes fumées.

D'autres baraques également accueillent les arrivants, car notre convoi était très important ; il y a déjà des déportés un peu plus loin et l'on s'installe à peu près par village...». Il fait froid en ce mois de novembre. Il y a bien un poêle à colonne pour chaque chambrée, mais le peu de

blème, il faut donc absolument que les parts apparaissent égales et, malgré cela, on en vient après accord sur la découpe, à tirer au sort les rations. Les deux croûtes d'extrémité sont recherchées, mais soupesées comme les autres. Au matin, c'est la distribution d'un breuvage

de la couleur du café, un rutabaga séché roussi et moulu pense Jules. Avec ce «café», les hommes peuvent manger leur ration de pain distribuée la veille, tout au moins s'ils ne l'ont pas déjà engloutie... Puis c'est l'attente du service suivant, et les hommes sont souvent surpris à regarder par la fenêtre vers les cuisines d'où s'échappent d'alléchantes fumées. Vers 11 heures 30, c'est enfin l'heure de la soupe, et il faut aussi un homme à poigne pour servir équitablement celle-ci dans les bassins émaillés tendus au bout des bras affamés. Au début, chacun a droit à une ration de deux louches de soupe, mais celle-ci est rapidement ramenée à une louche et demie, puis à une louche. La soupe est souvent claire et plus ou moins épaisse selon les ingrédients. Au menu, il y a la soupe aux choux blancs, très sûre, avec des morceaux de choux,

parfois des trognons. Malgré leur faim, certains ne parviennent pas à avaler ce breuvage répugnant... Parfois, c'est de la soupe aux féverolles, un régal celle-là! Les hommes en arrivent à la conserver un peu pour la prolonger. Froide, elle devient consistante lorsqu'elle contient assez de féculents. Un autre jour, c'est de la soupe aux rutabagas, quelques morceaux de betteraves, un mélange qui ressemble à la «cabollée» qu'on donne aux animaux. Une autre soupe, c'est celle aux poissons, parfois très consistante, ce qui permet à ceux qui ne l'aiment pas de l'échanger contre un morceau de pain. Enfin, il y a encore la soupe à l'orge, nourrissante celle-là et généralement acceptée par tous. Pour le souper, vers 18 heures, c'est à nouveau le service de la soupe... Lorsque les hommes deviennent affamés, ils observent les nouveaux arrivants bien

Nous sommes en hiver 1916-1917 qui fut bien rigoureux! Pour nos pommes de terre à cuire, donc, il nous faut du bois et l'on en trouve, mais toujours en cachette; comme autre chose, il faut s'en faire une réserve pour en disposer au moment opportun. Une planche arrachée sous le baraquement, par le lavoir, une autre au baraquement voisin, un piquet tremblant repère en promenade, un accoin de sentier enlevé prestement, ce sont les sous-sols des baraquements qui ont fourni la majorité de notre combustible, au risque d'ébranler les constructions. Il fallait ensuite déliter les gros morceaux en attendant leur usage et les durcir quelque peu. Nous ne faisions pas toujours cuire dans notre bœuf chambre, cela aurait pu amener des sautes d'humeur, de mécontentement. Si l'on apercevait un soupçon de fumée sortant d'une cheminée quelconque, on y couvrait à l'aide d'un bœuf d'eau couvert d'un autre bassin, et contenant, au lieu de linge à lessiver, une portion de pommes de terre salées, à cuire. Notre apport en combustible était le bœuf et lorsque le goût du linge en cuisson se distinguait, on pouvait emporter le tout chez nous, un peu de poivre, et les carottes, pardon!! les patates étaient cuites. Et savonneuses, jamais des pommes de terre n'ont semblé si délectables: eau-sol et poivre. Cela renforçait la santé de nos soupes; ce fut notre plat favori et le seul à trouver; pour ainsi dire sans risque.

pourvus en vivres dans leurs bagages, notamment les flamands qui ont du lard. Chacun essaie d'obtenir un peu de nourriture, et un véritable commerce s'installe dans le camp, mais cela ne dure que quinze jours, après quoi le camp est rempli et les nouveaux arrivages cessent. Plutôt que de céder au commerce, Jules profite du fait que les nouveaux dédaignent leur soupe sûre ou leurs premières rations au profit de leurs provisions. Un autre moyen de compléter l'ordinaire est de faire des escapades nocturnes aux cuisines. Ainsi, pendant que Joseph fait le guet, Félix s'introduit aux cuisines et en sort rarement bredouille.

LES DEPORTES AVEC DES PRISONNIERS DE GUERRE

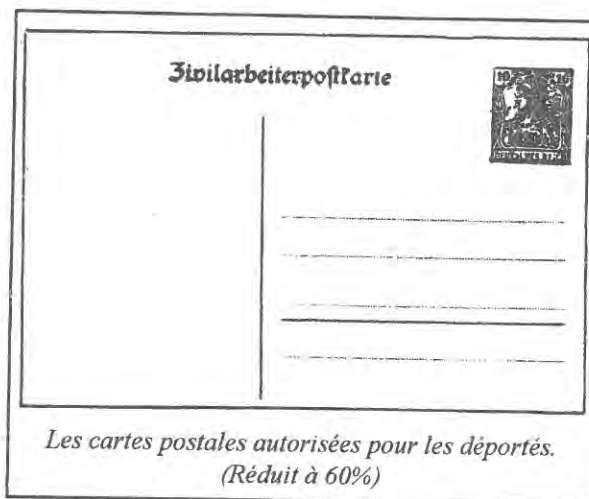
Le camp réservé aux civils fait partie d'un immense camp renfermant aussi des prisonniers de guerre. D'un côté, il y a des soldats français, et de l'autre des soldats russes. Les civils d'Andoy et de Wierde sont séparés des français par une palissade en planches d'environ quatre mètres de hauteur. Les cuisines paraissent communes. Les latrines se trouvent à environ trente mètres de chaque baraquement, et, comme le sol est très meuble, on y accède par des sentiers renforcés avec des rondins de sapin. Des clôtures en barbelés de faible hauteur sont placées de part et d'autre des sentiers. Les latrines sont très simples : deux baliveaux de sapin de six mètres de longueur, l'un pour s'asseoir et l'autre pour retenir le dos et ne pas tomber dans le trou. Il n'y a pas de toit, et c'est l'eau des lavoirs situés un peu plus loin qui, avec le temps, fait le nettoyage. Les latrines situées entre le deuxième et le troisième baraquement sont particulièrement courtisées. En effet, elles communiquent par le fond prévu pour l'écoulement avec des latrines de prisonniers français. Au début, les hommes se parlent au travers de la palissade, mais bien vite les déportés trouvent le truc pour passer dans le camp français en se suspendant aux barres de sapin servant de lunettes. Chez leurs voisins, les déportés sont bien accueillis et cela donne l'occasion à plusieurs de passer de temps en temps un agréable moment en leur compagnie. Malheureusement, cela ne dure pas longtemps. Les Allemands ont remarqué le ma-

nège et ils bloquent le passage avec des planches.

DES RAPINES POUR SURVIVRE

Lorsque la faim tenaille les hommes, ils se mettent à roder du côté des cuisines. C'est ainsi qu'avec la complicité d'une sentinelle allemande, Jules et Félix parviennent à se procurer tantôt un gros rutabaga, tantôt des pommes de terre crues ou des oignons. Un soir, avec Louis Hastir, ils parviennent même à acheter pour dix marks un pain à un sous-officier allemand. Une autre fois, lors d'une promenade nocturne du côté de la baraque des déportés de Naninne, Jules et Félix aperçoivent deux magnifiques pains complets comptant pour dix rations sur la tablette intérieure d'une fenêtre du corps de garde. C'est leur jour de chance, les sentinelles sont endormies...

DES NOUVELLES ET DES PETITS COLIS



Régulièrement, les déportés reçoivent des nouvelles du pays. Ce précieux courrier, c'est tout ce qui reste comme lien avec leur famille et qui les encourage à résister. Ainsi, Jules Massin explique que, dans une lettre d'une tante de Limoy, il retient sept mots qui l'aident à tenir : «*Tout passe, mon fils ; tout doit passer*». Moins régulièrement, ce sont des colis qui parviennent au camp : quelques galettes, une paire de pantoufles chaudes, des pilules pour soigner les intestins, du tabac, ou, tout simplement, du poivre pour assaisonner l'immangeable...

Rastenburg le 28-12-16

Cher

Je t'ai écrit que on vous a fait connaître
mon sort je vous salue par voila 27 jours
je fais qu'elle mes parents que je t'ing
Vauti comme prisonnier de guerre de pas
vous compreny le cette vous savez de pas
cevais reger de mes nouvelles je la cette
27 jours au camp de Kassel puis le
Si on nous a capturé dans Rastenburg
vous nous forcé à travailler tout le temps
avons été menagé par les armes et la prison
est et la nourriture nous avons je t'ing
2 jours sans mangé. Je t'ing la l'ing
de la nous a fait le plus fort traitement
de la prison. Et pendant que la guerre
sera bientôt finie Recevez le
Avec mes meilleurs vœux et souhaits
de bon succès ainsi que une parfaite santé
je vous souhaite surtout cela
que vous n'avez jamais souffert mon tout
présent, que Dieu vous en preserve

Une lettre manuscrite d'un déporté ayant séjourné à Kassel avant
d'être forcé à travailler à Rastenburg.

LES PARASITES, LA MALNUTRITION ET LES MALADIES

Malgré les soins dont ils s'entourent, les déportés sont envahis de parasites. Pour se débarrasser des poux et moryons, il y a une salle de désinfection, mais elle a la réputation d'abîmer les vêtements. Qu'importe, les hommes y passent leurs vêtements dans des bains de vapeurs et prennent des bains-douches pour déparasiter leur corps. En quelques séances, les fourmillements et les démangeaisons disparaissent. Le plus grave, ce sont les problèmes liés à la malnutrition. Les déportés ingurgitent tout ce qui leur tombe sous la main pour calmer leur faim ; il n'y a même plus un brin d'herbe dans le camp. Inévitablement, cela entraîne des problèmes de santé. C'est ainsi que, de la mi-décembre à la mi-janvier, une épidémie d'entérite avec diarrhées sanguinolentes se déclare. La croix rouge intervient sous la forme d'une distribution de

biscuits et les malades sont isolés au lazaret. Malgré cela, l'épidémie gagne tout le camp, et il y a beaucoup de morts. Parmi ceux-ci, il y a pour Wierde Gustave Dahin qui disparaît le 21 décembre 1916 et Armand Nigot le 28 février 1917.

DES HOMMES POUR TRAVAILLER

Chaque jour, des embaucheurs viennent prélever des hommes, principalement parmi les costauds. Après une quinzaine de jours, tout un groupe est transféré à la baraque 14, une baraque isolée servant de transit vers les camps de travail. Parmi eux, il y a plusieurs déportés de la baraque 1, notamment Louis Willem, Joseph Lemercinier, Edmond et Célestin Massin. Deux mois plus tard, ils reviennent à Kassel, mais restent isolés du camp. De loin, ils ont l'occasion de crier qu'ils ont été emmenés à Ordruff pour des travaux forestiers en vue d'agrandir un camp. En février 1917, Joseph et Félix Oger sont

entre le 15 décembre et le
 15 janvier, on scelle et il, avec l'entente avec diarrhées sanguines:
 -lents même envahit le camp entier: rien n'y fait, les corps sont trop
 affaiblis par la malnutrition: nos réserves nous permettent de résister...
 le plus longtemps à l'attaque et surtout de la surmonter. J'ai été couru
 comme les autres et je sais très bien qu'en une nuit, au summum
 sans doute, j'ai dû sauter douze fois les escaliers pour avoir plus vite
 accès aux latrines. Joseph a été bien affecté de cette maladie: il ne savait
 plus rien prendre: sa dernière galette du départ conservée jusqu'en janvier,
 l'a remis sur pied, a-t-il prétendu. C'est mieux, que tous nos soins malgré
 tout restreints, aient eu raison de cette calamité. Felix n'en a pas été
 très malade: il a continué à ruminer au possible; pourtant, c'est un
 type tout à fait à part. Fort comme deux, une santé de fer et vice
 qu'il est atteint de gastrite, depuis sa jeunesse. Cette particularité lui
 permettait de ruminer ses aliments: quelques minutes après ingestion,
 une demi-heure même après, et sur un soupir, il s'assomait sur sa
 main, les aliments non encore digérés, pouvant même les reprendre
 sans gêne. Pensez-en ce que vous voulez, moi, j'en atteste le fait!
 Peu après, la déclaration de cette épidémie sans doute provoquée par
 cette épidémie, car les cadavres au lazaret (hôpital), les décès même, devaient
 avoir alerté les autorités et Croix Rouge consécutivement, une distribution
 de 10 litres français par tête eut lieu. Puis, quelques jours après, un
 complément de 30 litres par tête. Puis modérément cette manne dut
 bien sauver des vies: avec 3 litres par jour en supplément de ce que l'on
 recevait, cela suffisait amplement. Malheureusement, certains gosses les
 dévoraient goulument et il y eut des accidents: des hyppes en excès
 littéralement: on les retrouva morts cherchant les latrines. Notre village
 se tint bien: quelques-uns durent être transportés au lazaret pour entente
 et rien d'important heureusement. Il y avait de fameux crics dans la chambre
 plusieurs en lazaret tous les jours et le séjour aurait une fin triste.

à leur tour transférés à la baraque 14. Ils sont désignés pour travailler dans les hauts-fourneaux de Lubeck, à la frontière danoise. Le 22 mars 1917, il n'y a plus que 22 déportés au camp. Tous les autres survivants sont soit forcés quel-que part au travail, soit rentrés au pays. Jules

Massin fait partie des derniers. Il est envoyé sur l'île Fehman dans la Baltique où il séjourne soixante-six jours en prison pour avoir refusé de travailler. Il ne rentre que le 14 septembre 1917 au camp de Kassel avant d'être renvoyé chez lui.

NEUF DEPORTES D'ANDOY RACONTENT

(Extrait d'un article du journal «vers l'Avenir» publié à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'évènement).



Georges Bodson

Habite à l'époque à Juseret dans la province du Luxembourg. Le 6 décembre 1916, une rafle allemande a lieu dans son village et trois jeunes hommes sont déportés avec lui à Munster. Il revient dans son village sept mois plus tard. Pendant quatre mois, il travaille à la construction de quais pour des ports allemands. Chaque fois qu'on fête son anniversaire, il se rappelle celui de ses vingt ans, fleur de l'âge, qu'il eut, loin des siens, dans un pays hostile.



Alexandre Deborsu

Réquisitionné à Namèche, il revient à Andoy le 18 mars 1917. Dans le camp où il est interné, Flamands et Wallons se côtoient. Un jour, les Wallons sont embarqués dans un autre camp, sauf Alexandre qu'on a oublié. Deux jours plus tard, il retrouve ses compagnons.



Alphonse Legrand

Réquisitionné à Namèche, il rentre au pays au début de mars 1917. Il évoque avec émotion sa captivité. *«Des prisonniers russes étaient à proximité de notre camp. Ils mourraient de faim, quand par bonheur une marguerite poussait près d'eux, ils se disputaient la faveur de la manger».*



Jules Léonard

Habite à l'époque la région de Dinant d'où il est réquisitionné le 4 décembre 1916. Il rentre chez lui en juin 1917. Il est dirigé sur le camp de Solto (Allemagne) et Metz (France). À Solto, il refuse de travailler. Avec ses compagnons, il est laissé cinquante-six heures à l'extérieur par un froid de moins trente degrés sans nourriture. Plusieurs de ses compagnons y laissent leur vie. À Metz, il est affecté au nettoyage des forts. Nourri presque exclusivement au rutabaga, il parvient à grossir de six kilos.



Jules Massin

Réquisitionné à Namèche, il rentre au pays le 16 septembre 1917. De Kassel, il est envoyé à Burg-a-Fehman dans la Baltique où il séjourne soixante-six jours en prison pour refus de travailler. *«La vie en prison était meilleure que celles des camps. La nourriture était bonne et j'étais bien traité. Je m'étais lié d'amitié avec le geôlier dont je soignais les lapins».*



Fernand Oger

Réquisitionné à Namèche, il rentre à Andoy en mars 1917. L'arrivée à Kassel est restée gravée dans sa mémoire. *«Nous avons dû défiler dans la ville, des enfants sur les trottoirs nous injuriaient, nous montraient qu'on allait nous couper la tête. Par suite de privations (le camp n'avait plus une seule herbe, nous la mangions) j'avais énormément maigri. Les embaucheurs qui arrivaient au camp choisissaient toujours les costauds. Je restais toujours là. En mars 1917, je revenais à Andoy, je ne pesais plus que 47 kilos. J'étais invalide».*



Joseph Oger

Réquisitionné à Namèche. De Kassel, il est envoyé à Merkeline où il est condamné aux travaux forcés dans une briqueterie. *«Faible comme nous l'étions, nous ne pouvions avoir un fort rendement. Nous avons subi les pires brutalités, notamment des coups de poing. À partir de 18 heures, nous étions libres. Nous circulions dans la ville. Nous n'avions aucune honte à frapper aux portes des maisons bourgeoises pour demander à manger ; jamais, on ne nous a refusé une tartine».*



Joseph Oger-Faveaux

Réquisitionné avec son frère Félix à Namèche, il retrouve les siens à Andoy le 27 juillet 1917. De Kassel, il est envoyé à la frontière danoise à Lubeck. Il est forcé de travailler avec son frère Félix dans les hauts-fourneaux. Lorsque Joseph refusera de travailler, on l'enverra trois jours en prison où il subira de nombreux sévices.



Ernest Pirmez

Réquisitionné à Namèche, il rentre chez lui le 2 mars 1917. Gravement handicapé physiquement, il ne se rappelle plus de ce qui s'est passé avant 1960.

LE RETOUR

C'est en chantant que les déportés rentrent au pays, et ils y vont de tout leur cœur dans le train qui les rapatrie :

Adieu Kassel et ta sale patrie
Depuis longtemps nous y avons séjourné
Nous te quittons pour réjouir nos familles
Qui nous attendent pour nous embrasser
Adieu baraques et toutes ses sentinelles
Tes hommes sans cœur qui nous traitent comme des chiens
Et toi paillasses et toutes ces couvertures
Qu'entreprendront les puces et les cousins

Refrain : Nous sommes les civils qui reviennent de Kassel
Car nous sommes tout content d'aller rejoindre nos parents
Maintenant dans nos foyers nous allons reprendre place
En chantant tous en cœur : Vive la liberté !

Adieu cuisine et toutes les chaudières
Qui nous servit de si maigres repas
Rutabagas et carottes fourragères

Toi cuisinier de l'armée redoutable
Qui avec peu, tu nous faisais beaucoup
Mange tes poissons, tes betteraves, ta choucroute
Et ton pain gris, jamais nous ne t'oublierons

Adieu bureau et tous tes buralistes
Qui, à leur manière, savent nous faire rager
Et les marchands qui, nourrissant leurs vices
Hélas pour eux n'ont pas su nous acheter
Ton lazaret, tes docteurs en médecine
Qui ne connaissent seulement pas leur métier
Laissent mourir des pauvres pères de famille
Non, vous non plus, vous ne serez pas regrettés.

Nous tous civils, supporteurs de misères
Qui ont lutté contre tous ces vauriens
Nous allons tous franchir nos frontières

En leur criant : vous êtes des assassins !
Nos frères sont là, qui crachent la mitraille
Devant vos superbes travaux de tranchée
Un jour viendra que dans notre chère Belgique
Ensemble tous, pourrons vous entonner

Refrain : Nous sommes les héros de cette terrible guerre
Nous avons en malins, écrasé tous ces Prussiens
Maintenant dans nos foyers
Nous reprenons place, en chantant tous en cœur :
Vive la liberté !

Arrivés à Namur, les déportés sont conduits dans un semblant d'école à la rue Godefroid en vue de remplir les dernières formalités pour le Meldeamt, après quoi ils sont libres de rentrer chez eux. Jules Massin raconte : *«C'est le pied léger que j'arrive à la Perche où, reconnu, je suis l'objet de la curiosité : il faut répondre de tous côtés et quand même avancer, car j'ai tout le village à traverser. Il fait bleu et l'air est si bon à respirer : c'est l'air de la liberté. Accueilli de papa et de tous les miens dans la plus grande joie, des larmes joyeuses ponctuent ce retour : des larmes de soulagement, d'espoir tant désiré et enfin réalisé. On pleure parfois de bonheur, c'est vrai ! Et ces moments de retrouvailles en sont une belle occasion. Délesté de mon baluchon, je le reprends aussitôt car je suis accompagné dans mon retour, par mes charmantes sales puces qui sont sûrement restées au chaud dans mon linge, et je ne rentrerai pas à la maison avant d'être changé complètement. J'entre donc à l'étable des vaches où je vais me rhabiller bien frais. Tout mon fournement reste bien à l'écart, attendant le nettoyage. Ma petite sœur Mimie (Marie) de 8 ans ne me quitte pas ; une visite sommaire de la maison, je sors avec Mimie et l'emmène derrière où, je sais, dois se trouver la cuve avec la mangeaille du ou des cochons. En effet, et je plonge la main dans la matière gluante et en avale directement une portion en disant à Mimie : «Plus tard, tu pourras dire que tu as vu ton grand frère, rentrant d'Allemagne, faire le cochon pour te montrer ce que l'on a pu avoir faim comme déporté».* Tous ont énormément souffert durant leur déportation. Il y a bien sûr les irréparables souffrances morales, mais il y a aussi tous ceux qui gardent dans leur chair des séquelles physiques qu'ils porteront jusqu'à leur mort. Certains reviennent avec

des maladies infectieuses ou contagieuses. C'est notamment le cas de Joseph Lemercinier et de Célestin et Edmond Massin. Ils ont tous les trois été forcés au travail dans la neige et le froid à Ordruff. Ils reviennent très affaiblis et malades. Joseph et Célestin meurent rapidement, rongés par la tuberculose. Lorsqu'on se rend compte de la situation, il est parfois trop tard pour éviter la contagion. Ainsi, dans la famille de Célestin et Edmond Massin, il n'y aura que la petite Emma, la benjamine, qui survivra. Tous les autres disparaissent avec la maladie : d'abord Alice, l'aînée des filles, Célestin la suit de peu, puis c'est Olivier, le père, et enfin la maman, minée par les deuils successifs et la maladie. C'est une catastrophe, et pourtant ce n'est qu'un exemple parmi bien d'autres. À l'époque, on avait dit *«Plus jamais cela»* ...

José Bette

SOURCES D'INFORMATION

Outre la documentation collectée par Albert Delvaux dans les archives communales et ecclésiastiques concernant les déportés d'Andoy et de Wierde, j'ai puisé des informations dans un manuscrit de Jules Massin rédigé en Mars 1982 (à l'âge de 86 ans) relatif à sa déportation. J'ai aussi consulté :

A. Henry, La déportation des ouvriers belges en Allemagne, Bruxelles, 1919

F. Passelecq, Les déportations belges à la lumière des documents allemands, Paris.

Enfin, j'ai bien évidemment aussi consulté divers journaux de l'époque ainsi que des ouvrages généraux sur l'Histoire de Belgique et la guerre 1914-1918.

LA SEIGNEURIE DE WIERDE

L'histoire de la seigneurie de Wierde est comparable à celle de ses voisins du comté : le domaine important, indépendant et riche du début s'effiloche assez rapidement en un puzzle de modestes propriétés dominées par un pouvoir central de plus en plus exigeant et une Eglise de plus en plus envahissante. Cette histoire dure sept siècles, d'une croisade à l'autre ; de celle de Godefroid de Bouillon pour la libération du tombeau du Christ à celle des révolutionnaires français pour la libération de l'Homme.

La gloire des Wierde

C'est avec la famille noble qui porte son nom que la seigneurie de Wierde connaît la période la plus glorieuse de son histoire. Quand cette histoire commence, le onzième siècle est déjà largement entamé et le comté de Namur, opposé à la puissante principauté de Liège, se constitue laborieusement.

Wierde est alors, à sa frontière sud, un des points forts de la «ceinture fortifiée» du comté. Avec Mozet, Dave, Erpent, Faulx, Maizeret... (Tiens remarquez l'analogie avec la «position fortifiée» dont le Général Brialmont ceinturera à nouveau la ville huit siècles plus tard. Remarquez aussi le changement de mode: avec Brialmont on n'attendra plus l'ennemi en haut d'un donjon mais enterré, sous une épaisse couche de béton ! Bon ! Refermons rapidement cette parenthèse de poliorcétique) (Mais il me faut en ouvrir une autre pour vous dire que ce mot pédant et désuet ne désigne heureusement rien d'autre que l'art d'assiéger les villes. Je doute que cela puisse vous être jamais utile...).

Donc, la seigneurie de Wierde (installée vers 1070 ?) occupe une position stratégique aux marches du comté : la large vallée du Tronquoy en est une voie de pénétration intéressante pour l'ennemi liégeois. Qu'auriez-vous fait à la place du baron de Wierde pour assumer cette mission de «garde-frontière» ? Vous auriez cherché un moyen de défense ? Il le fait. Il construit une tour. Il la veut haute, solide, imposante, parce que, en plus de permettre le contrôle de la vallée, elle assure sa protection et celle de ses sujets et elle marque, solennellement, sa puissance, son pouvoir et l'élévation de son rang social.

(Permettez-moi de vous rappeler que ce chef-d'œuvre médiéval vous a été présenté dans le numéro 20).

Les Wierde et leurs artisans ont tellement bien travaillé que leur œuvre a brillamment résisté à neuf siècles de fureurs humaines et météorologiques pour rester un des monuments les plus prestigieux de la région.

Merci Monsieur Mainier de Wierde.

Parce qu'il semble que Mainier de Wierde a été notre premier seigneur.

Elle a dû coûter cher cette tour. Il en a fallu des carriers, des charretiers, des maçons et des manœuvres pour la construire. Et un bon architecte. Les Wierde devaient donc être suffisamment riches en revenus et en main d'œuvre. Ils l'étaient : leur domaine s'étendait sur Wierde, Andoy et Sart-Bernard dont ils étaient les principaux propriétaires. Ce domaine était un alleu, c'est-à-dire que son seigneur, dans une assez grande indépendance vis-à-vis du comte de Namur, y exerçait tous les privilèges de la justice et du ban (ça, je vous en ai longuement parlé il y a quelques mois dans le numéro 28).

Les seigneurs logeaient-ils habituellement dans la tour ? Il semblerait que non. Un modeste manoir contigu leur servait d'habitation et ils ne se réfugiaient dans leur forteresse qu'en cas de danger ; c'est-à-dire souvent en ces périodes de brigandage et de guerres locales fréquentes. Ce qui laisse deviner une solide organisation pour assurer la permanence du guet et des stocks d'armes et de nourritures...

La famille de Wierde est une des vingt familles nobles de vieille souche recensée dans le comté au douzième siècle. Son origine (serait-ce une branche cadette des Mozet ?) n'est pas claire-

ment explicitée ; mais comme les autres, elle tient son titre et son domaine d'un ancêtre valeureux qui, en récompense de ses services, a reçu jadis une part du domaine royal.

Aucune généalogie complète et précise des Wierde n'a pu être établie ; on n'en connaît que quelques noms cités dans quelques documents, pour la plupart des actes de donations, notamment aux abbayes de Floreffe, Grandpré et Géronsart ; le premier datant de 1079 est une charte de donation par Mainier et Richard en faveur du chapitre cathédral de Liège.

Dans une étude parue en 1895, Henri de Radiguès, alors secrétaire de la société archéologique de Namur a proposé une esquisse de généalogie que les amateurs retrouveront dans le tome 22 des annales de cette société. En voici l'extrait qui concerne les Wierde ; les dates sont celles des documents dans lesquels les noms sont cités ; comme je n'ai repris que les prénoms, il vous faut ajouter mentalement «de Wierde» derrière chacun d'eux en les lisant.

Mainier et son fils Richard, 1079, 1102.

Richard et ses fils Baudouin, Hemeri et Godefroid, 1127, 1136.

Godefroid, 1145, 1179 et ses fils Philippe et Godefroid.

Philippart, chevalier, 1184 et ses frères Reinier, Mainier, Godefroid et Jacques, 1194.

Godefroid, chevalier, 1190, 1204, 1223.

Gislebert, 1210.

Conon, chevalier, 1223.

Godefroid dit Piethen, 1224, 1225.

Philippe, 1224, 1225.

Jacques, 1242 et sa sœur Marguerite, 1247.

Baudouin, prévôt de Bouvignes, 1243.

Renier Moreas, chevalier, 1257, 1288.

Alexandre, 1281, 1292.

Reinier et Mainier, cités en 1194 sont chanoines à Liège ; Marguerite, citée en 1247, est abbesse du monastère de Moustier-sur-Sambre.

L'extinction de la famille noble.

Les seigneurs de Wierde étaient propriétaires de leur église paroissiale. En 1194, ils commencent à transmettre leurs droits sur l'église, ses dîmes et ses revenus au monastère de Géronsart ; en 1227, la cession est complète. On peut voir

dans cet abandon un des signes précurseurs de l'étiollement de la famille des Wierde. Étiollement? Hé oui le lignage noble va même carrément disparaître (Alexandre en est probablement le dernier représentant authentique). Comme beaucoup d'autres, le «alleu» des Wierde se disperse, se réduit et disparaît ; le domaine est cité comme tel pour la dernière fois en 1284 et en 1289 le comte Guy de Dampierre devient le seigneur hautain d'un domaine morcelé en fiefs. La seigneurie d'Andoy (un gros morceau) s'est détachée vers 1250...

«Liberté, alleu, patronat, titre et droits de justice avaient échappé aux Wierde. C'en était fini du lignage noble dont les aïeux s'illustraient deux cents ans plus tôt, eux que le comte rangeait parmi les *liberi homines nostri* (nos hommes libres)» (Luc F. Genicot).

Je suppose que vous vous demandez comment s'explique ce phénomène, comment cette famille a pu décliner jusqu'à en perdre son titre et sa fortune.

Les causes sont multiples, retenons en quatre : les donations aux institutions religieuses, les partages successifs entre les héritiers à chaque génération, la constitution de fiefs et les ventes de terrains (par exemple, le comte Godefroid de Namur achète à Wierde trente bonniers de terre allodiale en 1127).

Le nom des Wierde ne disparaît pas cependant ; il est repris par des descendants de branches collatérales et restera présent dans l'histoire locale jusqu'au milieu du quinzième siècle. Ces Wierde du deuxième type ne font donc plus partie de la classe privilégiée en tant que nobles mais beaucoup deviennent chevaliers.

Portrait d'un chevalier

Un de ces chevaliers nous a laissé son portrait ; c'est une chance extraordinaire pour l'histoire de notre village. Dommage que ce portrait ne soit qu'une copie papier d'un monument de pierre ; mais remercions le baron Louis de Waha de l'avoir faite en 1776.

Dommage aussi que l'abbé Schrassert, le curé de l'époque, ait achevé de démolir ce monument, une dalle funéraire, en 1789 (voir le Crespon numéro 3 d'octobre 1989).

Pour le Crespon, le portrait de Renier de Wierde est une valeur historique : c'est le sujet du premier article du premier numéro. Il me semble utile d'en reproduire p.22 un extrait substantiel.

Le blason du chevalier Renier de Wierde a été choisi en 1970 comme blason de la commune. Le mot «anille» qui apparaît dans sa descrip-

Mais cela ne dit pas pourquoi Renier de Wierde a mis ces anilles sur son blason.

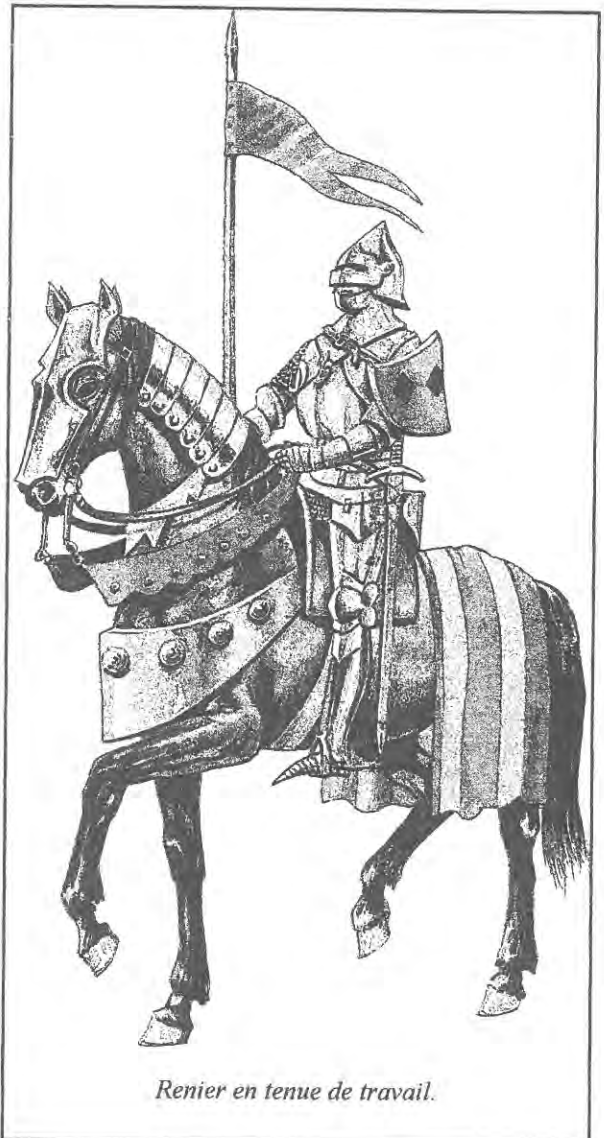
Il y a un troisième «dommage» à propos de ce portrait : les historiens n'ont pas déterminé de quel Renier il s'agit. À cause notamment de l'imprécision de la date gravée sur le pourtour de la dalle.



GRASE Mille m xxvii

Détail de la date gravée sur le pourtour de la dalle.

Le «mille» et le «trente-sept» ressortent nettement, le siècle est imprécis ; on a le choix entre 1337 et 1437. Plusieurs Renier se succèdent à cette époque. Si on admet 1337 le Renier de Wierde disponible est bailli de Bouvignes et châtelain de Samson. Etait-il chevalier? Et pourquoi aurait-on placé sa dalle funéraire dans l'église de Wierde ?



tion est encore un peu mystérieux... Marcel Bertrand en a découvert une définition intéressante dans un «Dictionnaire français de 1884 par B. Dupiney de Vorepierre». Anille : (du latin anellus, petit anneau) espèce d'anneau de fer qui soutient la meule supérieure d'un moulin à farine. Terme de blason : s'emploie au pluriel et désigne deux fers de moulin en forme de crochets adossés et liés ensemble par le milieu qui présente une ouverture carrée.

Renier en tenue de travail.

Au XIV^e siècle, on trouvait à l'église une pierre tombale⁽¹¹⁾ gravée d'écus à emblèmes: les armes du chevalier Renier de Wierde, celles-là même qui sont devenues les armes de l'ancienne commune de Wierde.

C'est au baron Louis de Waha⁽¹²⁾ qu'on doit le témoignage de ces informations venues du XIV^e siècle. En effet, en 1776, il enregistre dans les archives de sa famille⁽¹³⁾ un tracé de cette pierre avec une légende:

"Tombe extante dans l'église paroissiale de Wierde dans l'assinte de la chapelle S^t Pierre⁽¹⁴⁾ joingnante le balustre. Elle est 11 pieds 2 pouces de long et 5 pieds 5¹/₂ pouces de large⁽¹⁵⁾. Elle se trouve brisée en plusieurs pièces. Je l'ai coppié en 1776 avec exactitude, il n'y a jamais rien eut de marqué pour la femme. Le registre du curé en texte de cet anniversaire anno(...) Renard de Wierde e(...) Damlle Agnesse, sa femme de (...)."

A côté du tracé, il dessine de manière précise les armoiries du chevalier:



"d'or, fretté de sable, au chef de gueules, à 3 anilles d'or rangées "

- d'or: couleur de fond (représentée par le symbole: ○○○),
 fretté: sorte de fines bandes tressées disposées en oblique,
 de sable: noir (représentée par le symbole: ###),
 au chef: bande horizontale dans la partie supérieure de l'écu,
 de gueules: rouge (représentée par le symbole: |||||),
 anilles: fers de moulin stylisés,
 rangées: placées en rang horizontal.

La sculpture des personnages présente deux gisants en relief⁽²⁰⁾: le chevalier Renier de Wierde décédé en 1337 et, selon "*Le registre du curé au texte de cet anniversaire, anno(...) Renard de Wierde et Damlle Agnesse, sa femme de (...).*"

En plaçant cette pierre sur la tombe du chevalier, on agit comme fait le 29 juillet 1377 Henri de Namèche⁽²¹⁾: par testament, il fait sculpter des pierres "que ons at accoustumeit le mettre sur fosse de chevalier"⁽²²⁾. Signe de richesse, cette façon d'agir marque aussi la "noblesse"⁽²³⁾ de Renier de Wierde.

D'un point de vue artistique, la sculpture a été réalisée dans le style gothique caractérisant l'époque. Chacun des gisants repose sous un dais formé d'un arc à sept lobes surmonté d'une rosace et inscrit dans un gable. Une série de fenêtres à lancettes prolonge le baldaquin. Les dais sont supportés par trois colonnes aux chapiteaux et aux pieds moulurés.

Le chevalier est figuré dans une tenue armée. L'épouse, "*Damlle Agnesse*", a la tête couverte d'un voile et est revêtue d'une longue mante laissant apparaître les pieds chaussés.

Deux chiens debouts figurent encore sur la pierre: l'un aux pieds du chevalier et à l'arrière-plan, l'autre au-devant des pieds de son épouse.

Du point de vue armement, le chevalier a les pieds protégés par des solerets auxquels sont fixés des éperons à molettes. Les jambes sont protégées par des genouillères et des jambières. Il porte à sa gauche une épée et un écu armorié. On distingue encore deux plus petits écus armoriés à hauteur des coudes: les targes. La tête est couverte d'un bassinet et d'un casque, l'ensemble masquant la chevelure.

Enfin, sur le plan religieux, la foi caractéristique du moyen-âge domine: les gisants ont les yeux ouverts et les mains jointes, ils sont allongés sur le dos, leurs visages sont jeunes; leur attitude exprime la confiance de ceux qui partent vers un repos éternel.

J.BETTE

Extrait du Crespon N°1.

Si on admet 1437, il est possible que le gisant soit le seigneur de la récente seigneurie foncière, petit-fils ou plutôt (on ne faisait pas de vieux os à l'époque) arrière petit-fils du bailli.

1437 me semble le plus plausible.

Chevalerie... Un mot qui fait rêver... Des valeurs qui font rêver : bravoure, courtoisie, loyauté, protection des faibles... Des liturgies qui donnaient un souffle épique aux jeux guerriers de notre enfance... rappelez-vous... l'imposition de l'épée et l'accolade de l'adoubement...

Pendant près d'un siècle (le quatorzième) la situation des successeurs des Wierde est assez mystérieuse ; on ne connaît pas l'importance de leur domaine. La situation se clarifie au début du quinzième siècle quand apparaît dans les documents une nouvelle seigneurie foncière que nous appellerons «le fief du manoir» pour le distinguer des autres qui se partagent l'ancien domaine, la seigneurie de Grandpré et le fief du Reppeau.

Le fief du manoir.

La famille de Wierde

Le 25 novembre 1439. William, fils de Renier de Wierde, relève le fief de Wierde par décès de son père.

D'après ce document, extrait des archives du Souverain Baillage de Namur, existe donc en 1439 une seigneurie foncière, dont un certain Renier était le premier seigneur. Mais les documents antérieurs à cette date ne permettent pas de situer dans le temps l'établissement de cette seigneurie. D'après H. de Radigués, cité plus haut, elle comprenait «tour, cour, maison, grange, cinquante bonniers en plusieurs pièces ; cour féodale avec droit d'établir bailli, échevins, greffier, sergent dont relèvent les arrières-fiefs compris dans la cense de Repeau» et devait supporter des charges sous forme de rentes dues au pasteur et à l'église de Wierde et aux abbayes de Géronsart et de Grandpré.

Était-ce suffisant pour armer un chevalier?

Parce que la chevalerie, cela nous fait peut-être rêver maintenant, mais à l'époque, des réalités

plus prosaïques la rendaient coûteuse. Le chevalier devait d'abord s'équiper (les armures, les chevaux, une suite de cinq hommes) ; il devait s'entraîner ; et puis surtout participer aux aventures guerrières de son seigneur. Et pendant ce temps-là qui s'occupait des terres ?..

Renier de Wierde (descendant du bailli de Bouvignes) est donc le premier seigneur de ce fief du manoir au début du siècle. Un de ses fils William lui succède en 1439 et l'autre, Maclet, le 21 février 1458 à la mort de William.

Le 27 septembre 1477. Maclet de Wierde vend à Maître Hughes d'Emigny la terre de Wierde, maison, charruage, terres, prés et bois.

Ce document marque la fin de la présence de la seconde famille de Wierde dans l'histoire du village et l'entrée de la famille d'Emigny (Imigni, Migny, Emigny... le nom varie d'un document à l'autre).

La famille d'Emigny

Hughes d'Emigny relève donc le fief en 1477. C'est sa veuve, Catherine Fumal, qui prend sa succession en 1505 (le 18 juillet).

Le 14 avril 1509. Gérard de Hollogne et son épouse Marguerite d'Emigny (fille des précédents) relèvent le charruage de Wierde, sauf l'usufruit de la mère.

Le 20 janvier 1522 leur fille Marie, épouse d'Henri de Crehen, écuyer, prend le relais jusqu'au 29 novembre 1558, date à laquelle leur fils aîné, Jacques, reprend la succession. Pour six mois seulement. Puisque le 20 mai 1559 ce Jacques de Crehen «vend la seigneurie foncière de Wierde à Noël Lardinois».

On peut considérer la période 1477-1559 comme celle de la famille d'Emigny, par succession des filles Marguerite et Marie. La période Lardinois ne dure que trois ans, trois ans d'un procès engagé par Gérard de Maillen, époux de Jeanne de Hollogne, qui contestait la vente de 1559.

Le 15 avril 1562. Charles Monseau, mari de Marguerite Motart (veuve de Noël Lardinois), restitue à Gérard de Maillen la seigneurie fon-

cière de Wierde, du consentement de Gilles, fils unique dudit Noël.

La famille de Maillen

Nous entrons donc avec ce Gérard dans l'ère de Maillen en 1562. Elle va durer 134 ans.

Le 13 avril 1592. Gérard de Maillen, fils du précédent, époux de Jeanne de Marbais, relève la seigneurie de Wierde. Il possède aussi le fief de Limoy.

Le 25 septembre 1635. Jeanne de Marbais, veuve de Gérard de Maillen, écuyer, et Louys, son fils, relèvent les fiefs de Wierde et de Limoy.

Le 9 février 1646. Louys de Maillen, écuyer, relève la seigneurie de Wierde. Il meurt sans héritier.

Son frère Jean-Philippe lui succède le 19 octobre 1669. Succession reprise par leur sœur Agnès le 17 juillet 1685.

La famille de Waha

Le 7 janvier 1696. Louis-Gérard de Waha, chanoine de Saint-Martin à Liège, fils de Jean de Waha et de Marie de Maillen, relève les fiefs de Wierde et de Limoy lui légués par Agnès de Maillen, sa tante.

C'est ainsi que, en 1696, la seigneurie de Wierde passa des Maillen aux Waha.

Il faut se rappeler aussi qu'en 1687 Nicolas de Wespain s'est offert une seigneurie hautaine regroupant les seigneuries foncières d'Andoy et de Wierde (opération exposée dans l'histoire de la seigneurie d'Andoy, No 29). De 1687 à 1733 le fief de Wierde est donc coiffé par le seigneur hautain d'Andoy.

Le 29 février 1715. Louis-Joseph de Waha relève les fiefs de Wierde et de Limoy par testament de Louis-Gérard de Waha. L'épouse de notre nouveau seigneur s'appelle Marguerite Charlotte de Senzeilles de Soumagne.

Le 5 septembre 1726. Gérard-Joseph de Wespain et Barbe Frère, son épouse, seigneurs hautains, vendent leurs droits sur la seigneurie de Wierde à Louis-Joseph de Waha. Mais ce n'est que le 12 septembre 1733 que celui-ci est autorisé à séparer sa seigneurie de celle d'Andoy.

Louis-Joseph meurt le 21 juin 1734 ; ses enfants sont encore mineurs. C'est Louis-Arnold, l'aîné

(né le 12 février 1726), qui relève le fief le 20 août 1734. Comme il n'a que huit ans, il est placé sous la tutelle du baron de Soumagne, son grand-père maternel.

Louis-Arnold, qui épouse en 1767 (à quarante et un ans, mais ça ne l'empêchera pas d'avoir six enfants) sa cousine Françoise Florence de Soumagne, aura l'honneur d'être le dernier seigneur du «fief du manoir» de Wierde. Il reste dans notre histoire à deux autres titres : il entreprit la construction du château actuel et il laissa d'abondantes notes parmi lesquelles la reproduction de la pierre tombale de Renier.

Grâce lui soit rendue.

La Révolution française qui mit un terme au système féodal ne semble pas avoir affecté outre mesure les de Waha et leur domaine. Signalons encore que ce domaine, en 1782, consiste en soixante bonniers de terres labourables et sept de prairies et pâchis.

Grandpré, l'abbaye gourmande

L'abbaye de Grandpré, gourmande, s'est offert une bonne part du domaine démantelé des Wierde. Au point d'en être devenue le propriétaire le plus important.

C'est un phénomène fascinant que cette montée en puissance de l'Eglise, au détriment de la noblesse, à cette époque de l'extraordinaire floraison des monastères dans nos régions.

«En 1250, notre petite principauté namuroise compte ainsi vingt-cinq chapitres et abbayes sans préjudice d'une dizaine d'hospices, hôpitaux et béguinages... Leur patrimoine, réellement imposant, est progressivement constitué par les dots des religieux, des achats et surtout des donations.

À leur entrée en religion, les membres des communautés reçoivent une dot qui leur tient lieu de part d'héritage ; comme bon nombre d'entre eux appartiennent à des familles aisées, voire même très riches, cet apport est très important.

Autre ressource de poids, les donations. Gagner le ciel ou plutôt échapper à la damnation grâce aux prières des ministres de Dieu, c'est pour tous les hommes du moyen âge et spécialement pour les seigneurs, une raison suffisante pour se dépouiller d'une partie de leurs biens. Impulsifs,

conscients à certaines heures de mener une vie point toujours exemplaire, pénétrés de la peur de l'enfer... ils ébrèchent facilement leur patrimoine quand ils sentent venir la mort ou s'apprêtent à affronter quelque danger. Quittes d'ailleurs s'ils recouvrent la santé ou conjurent le péril à révoquer leur donation ou à détrousser de plus belle leurs protégés ou d'autres religieux» (cette envolée lyrique sur la constitution des biens ecclésiastiques est une donation de L. Genicot au Crespon).

Pour situer l'importance des possessions de l'abbaye de Grandpré à Wierde permettez-moi de citer quelques extraits de la magnifique étude de l'abbé R. Blouard sur cette abbaye.

Quelques exemples de donations.

Le 6 décembre 1209, Hugues, doyen de Saint-Aubain... confirma à l'abbaye de Villers la possession de toute la terre de Gilbert de Wierde, à perpétuité et comme alleu.

En 1220, Ermengarde, fille de Godefroid de

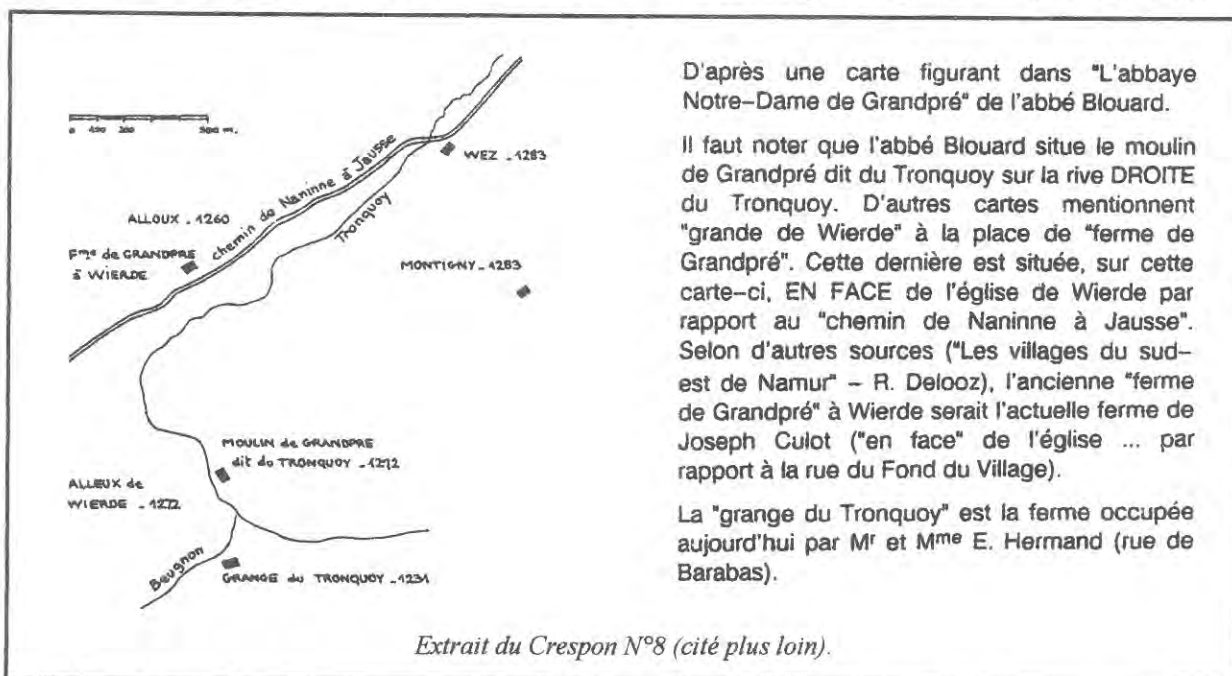
alleu perpétuel et libre, par le Comte de Namur «à la nouvelle abbaye que nous fondons, pour les âmes de nos prédécesseurs et les nôtres», le 1^{er} août 1231.

À la suite de ce transfert, le 15 août 1231, les moines de Villers escortés par le peuple chrétien de Namur arrivèrent à Grandpré pour y fonder le 608^e monastère cistercien.

En 1235, le comte de Namur notifia la donation de biens situés à Wierde par Gérard ou Renier de Sohet, chevalier.

En 1260, Marie de Dompierre donna à l'abbaye de Grandpré ses alleux de Wierde qui, en 1787, consistaient en une ferme d'environ 65 bonniers. En 1272, l'abbaye reçut de Jean de Bomal le moulin banal du Tronquoy et six bonniers vingt-deux verges de terres labourables.

Ainsi, de dots en donations, l'abbaye se trouva à la tête d'un vaste patrimoine foncier estimé, en 1787, à 1.555 bonniers répartis sur une douzaine de fermes et de moulins à Faulx, Gesves, Jausse et Les Tombes, Courrière, Florée et Wierde. À quoi s'ajoutaient diverses rentes et



D'après une carte figurant dans "L'abbaye Notre-Dame de Grandpré" de l'abbé Blouard.

Il faut noter que l'abbé Blouard situe le moulin de Grandpré dit du Tronquoy sur la rive DROITE du Tronquoy. D'autres cartes mentionnent "grande de Wierde" à la place de "ferme de Grandpré". Cette dernière est située, sur cette carte-ci, EN FACE de l'église de Wierde par rapport au "chemin de Naninne à Jausse". Selon d'autres sources ("Les villages du sud-est de Namur" - R. Deloos), l'ancienne "ferme de Grandpré" à Wierde serait l'actuelle ferme de Joseph Culot ("en face" de l'église ... par rapport à la rue du Fond du Village).

La "grange du Tronquoy" est la ferme occupée aujourd'hui par M^r et M^{me} E. Hermand (rue de Barabas).

Extrait du Crespon N°8 (cité plus loin).

Wierde et sa fille Ida... vendirent à l'abbaye de Villers ce qu'elles possédaient dans l'alleu de Wierde, entre Montigny et Ockinsart.

En 1229, Godefroid de Wez fit don au monastère brabançon de tout ce qu'il possédait à Wez. Ces biens et «toutes les autres possessions que la dite abbaye avait de ce côté de la Meuse, entre Dinant, Huy et la Meuse» sont transférés, en

de nombreuses dîmes si bien que cette abbaye d'une quinzaine de moines avait une puissance économique vraiment importante.

L'abbaye, seigneur foncier

L'étendue des propriétés de Grandpré à Wierde est connue par les dénombrements de 1602 et

1787 : la cense du Tronquoy, septante et un bonniers, la cense de Wierde, soixante-cinq bonniers, le moulin du Tronquoy, six bonniers avec deux étangs de cinq bonniers. Il faut y ajouter des terrains d'une superficie non précisée à Wez et Montigny.

Ces cent quarante-deux bonniers de terres labourables, ces fermes et ce moulin sont propriétés de l'abbaye depuis le 13ème siècle et en font le seigneur le plus important de Wierde ; seigneurie affirmée par une charte de 1283 de Guy de Dampierre et confirmée par un document de 1679 : «Les religieux de Grandpré ont seulement concédé au comte la haute justice sur leurs biens de Wierde sans qu'aucun des autres droits dépendant de la dite seigneurie ait été cédé au prince ; les plaids généraux ont été tenus à Wierde trois fois par an depuis un temps immémorial (aux Rois, à Pâques et à la Saint-Remy)...».

Le moulin banal du Tronquoy devait être utilisé par les habitants de Wierde, Wez, Montigny-lez-Wierde, Sart-Bernard et Faulx ; s'il ne tournait pas, c'est à celui de Grandpré qu'ils devaient porter leurs moutures.

En 1720, fut confirmé le droit de chasse de l'abbaye ; ce droit comprend la chasse avec chiens et cors de chasse ; les domestiques et les invités de l'abbé sont admis aux parties de chasse ; l'origine de ce droit remonte à la fondation de l'abbaye.

Évidemment aussi l'abbé établit dans sa seigneurie de Wierde une cour foncière avec maieur, échevins, greffier et sergent pour administrer la justice. Une cour particulière existe aussi pour les biens que l'abbaye possède dans le hameau de Wez.

La Révolution française mit fin au règne de l'abbé ; le monastère vécut alors les horreurs de la furie déchaînée mais ni la tradition orale, ni les archives ne parlent de destructions totales et systématiques. Il y eut surtout pillage par des étrangers et des habitants de l'endroit qui, au dire des vieilles gens, étaient heureux de profiter de l'évènement pour récupérer, pendant l'exode des moines, une partie des prestations qu'eux et leurs ancêtres avaient dû fournir à l'abbaye...

Le fief de Reppeau

Au vu de l'importance et de la beauté des bâtiments de la ferme-château que l'on peut encore admirer aujourd'hui le fief de Reppeau a dû avoir une histoire assez riche, mais nous n'en avons pas trouvé suffisamment de traces pour la reconstituer. Il faudra donc nous contenter des quelques indications que voici.

Le premier indice retrouvé date du début du quatorzième siècle. «Mahieu de Naninne (cité en 1301) possède vraisemblablement la maison et la seigneurie de Repeau-sous-Wierde que ses descendants tiendront partie en fief et partie en alleu jusqu'aux environs de 1380. Il est probablement aussi vassal du comte pour dix-huit bonniers de terres et trois de bois. Un manoir, une petite seigneurie, un fief direct, autant d'éléments de la vie noble...».(L. Genicot)

Ces descendants sont Fastré (cité en 1331), Jean Fastré (cité en 1343), puis les frères Fastré (mort en 1368), Gilson et Jehan (cités en 1406).

Un document du souverain baillage indique : «parmi les hommages de Renier de Wierde (notre chevalier au célèbre blason) on trouve Jehan de Naninne pour le fief de Repeau». Ce qui signifierait que Renier était le suzerain de ce sous-fief.

Vers 1383, Gilson et Jehan de Naninne vendent au sénéchal du comté de Looz, seigneur de Thisnes et de Faulx, leur cour allodiale (la partie alleu de leur seigneurie) de Repeau à Wierde, valant annuellement cinquante chapons.

Le Repeau est cité ici par L. Genicot comme exemple de petite propriété libre, de faible étendue, le plus souvent inférieure à dix bonniers et qui n'appartient plus à des nobles (résidu des partages successifs d'un alleu jadis plus important). Cette vente sera récupérée plus tard par leur frère Hustin.

En 1612, dans le «terrier de la banlieue de Namur» on relève que «la cense de Repeau, appartenant à Thiry Hanon le Vieux est tenue par Piero le Paisible, homme par moitié (?) et contient trois charrues».

Le 14 avril 1619. Barbe d'Enghien, veuve de

Thierry de Robionoy relève les fiefs de Repeau et d'Andoy.

Octobre 1782. Une lettre de la haute cour de Wierde qui recense les fermes de la seigneurie signale à propos du Repeau : «La seconde cense est celle du sieur de Ferare contenant en tout nonante-huit bonniers quarante-quatre verges ; en prairies et pâchis, dix-huit bonniers ; en terres labourables, quatre-vingt bonniers 44 verges...». Document qui nous donne le nom du dernier seigneur de ce fief et une estimation de l'étendue du domaine à la veille de la Révolution française.

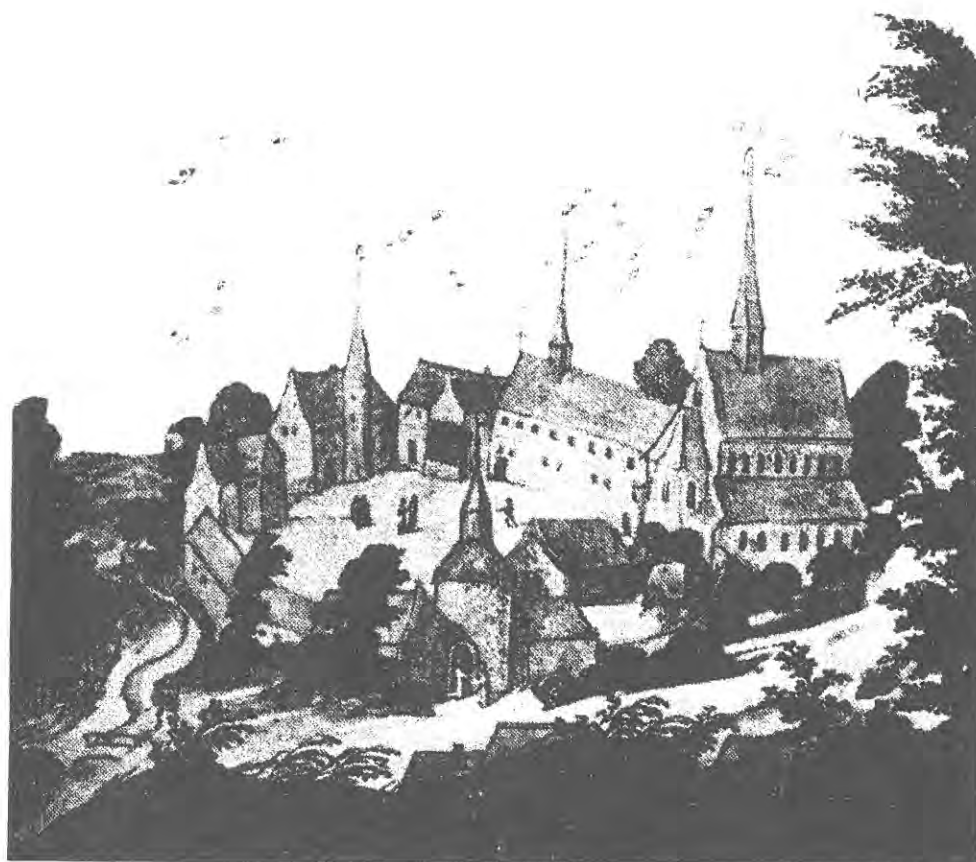
Nous essayerons ultérieurement de compléter ces bribes d'histoire de ce beau domaine.

Remerciements

Je remercie (encore) M. Léopold Genicot ; son «Economie rurale namuroise au bas moyen âge» est une source inépuisable ; M. l'abbé R. Blouard pour son étude fouillée de l'abbaye Notre-Dame de Grangpré ; M. P. Pirlot pour sa prospection du fonds de Waha et M. A. Delvaux qui sait pourquoi.

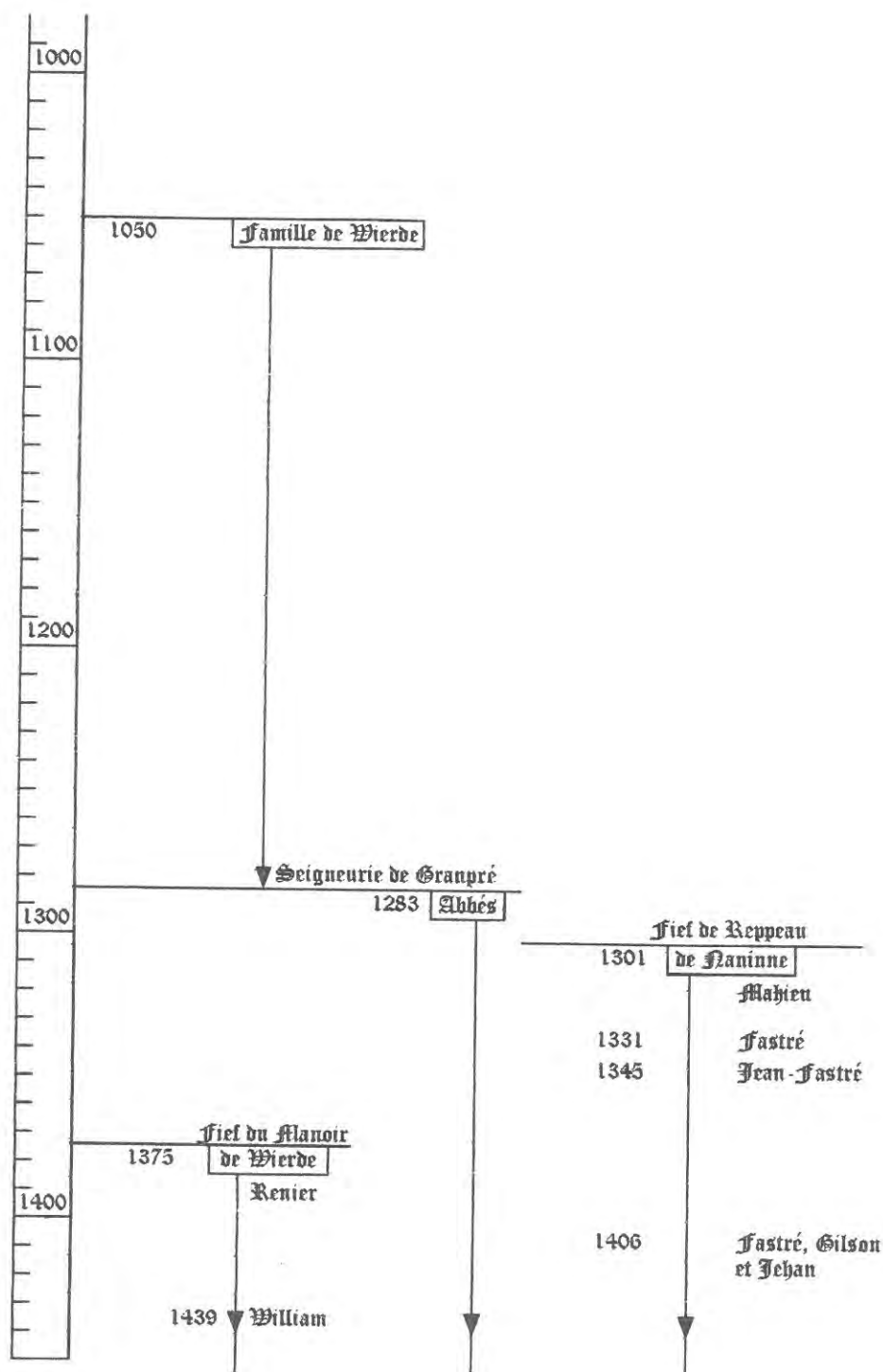
Quelques numéros du Crespon à citer en référence. Le No 1 (février 89) pour «Le blason de Wierde» par José Bette ; le No 8 (juin 91) pour «Le hameau de Wez» par Jacqueline Blondiaux ; le No 15 (juin 93) pour «Le château de Wierde» par Philippe Pirlot dans lequel vous retrouverez des arbres généalogiques intéressants.

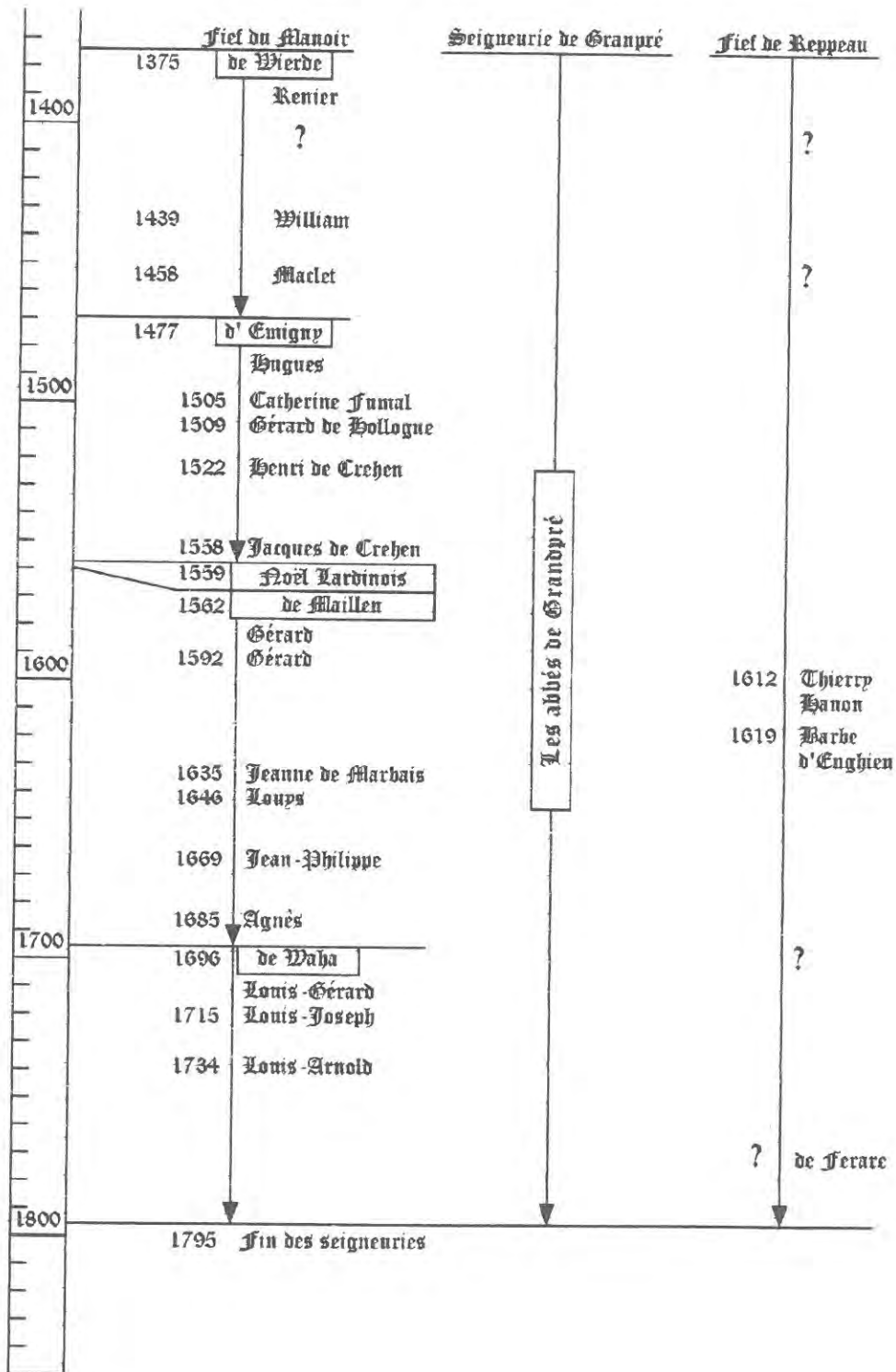
G. Donnet



*L'abbaye de Grandpré en 1601.
(extrait de l'ouvrage de l'abbé Blouard).*

La seigneurie de Wierde au fil des siècles





TRAVAUX DES CHAMPS AU TEMPS DE MA GRAND-MERE

Notre revue fête déjà sa dixième année d'existence. Déjà dix ans de récits, d'histoires de toutes sortes qui ont intéressé bon nombre d'abonnés ; mais je me rends compte aujourd'hui que nous n'avons encore rien écrit sur l'aspect agricole de nos villages d'autrefois. C'est pourtant un aspect qui avait beaucoup d'importance chez nous à une époque somme toute pas si lointaine. Il faut se rappeler que vers 1960 il existait encore à Andoy une trentaine de propriétaires de vaches. Jugez donc de l'évolution de la situation dans ce domaine, aujourd'hui que nous n'avons plus que trois fermes. Je voudrais donc vous faire part de la situation du village à ce point de vue telle que me l'a contée ma grand-mère.

Chez nous, en ce temps-là, beaucoup d'hommes étaient maçons ou mineurs de terre plastique, payés aux salaires de l'époque, c'est-à-dire fort modestes et les femmes arrondissaient les fins de mois en élevant une ou deux vaches comme elles le pouvaient... Pour certains travaux (rentrer du foin par exemple) elles obtenaient l'aide des gros fermiers ; mais en compensation elles n'hésitaient pas à louer leurs services à ces fermiers pour les travaux saisonniers qui demandaient une main d'œuvre abondante. Ainsi participaient-elles à la plantation des pommes de terre, au «démariage» des betteraves, à l'élimination des chardons dans les denrées, à la fenaison, à la moisson et à l'arrachage des pommes de terre et des betteraves.

La moisson

Les travaux les plus durs étaient faits par des hommes ; le fauchage par exemple. On voyait les faucheurs partir de grand matin la faux sur une épaule et sur l'autre l'enclume et le marteau (destinés à battre la faux quand elle était émoussée). Dans les premières heures du jour, les herbes étaient ramollies par la rosée et se coupaient dès lors beaucoup plus facilement et de plus ils évitaient ainsi les heures trop chaudes de la journée. À midi, une bonne sieste à l'ombre d'un dizeau (ne cherchez pas dans le dictionnaire, ce mot n'y est pas, ce sont dix gerbes de blé dressées les unes contre les autres pour les faire sécher) leur permettait de reposer

leurs reins et leurs épaules moulus pour continuer leur travail jusqu'à la nuit tombée. Chaque faucheur était suivi par une femme qui ramassait le blé fauché, le rassemblait en gerbes qu'elle liait d'une torche de paille puis qu'elle dressait en dizeaux. Nostalgie... je regrette toujours ces champs de dizeaux qui s'étendaient à perte de vue dans la campagne.

L'hiver venu, il fallait battre les épis (pour en extraire le grain). Le battage était un travail bien pénible lui aussi qui se faisait à l'aide d'un fléau. Le fléau était constitué d'un battoir en bois (cylindre de près d'un mètre de long) relié à un manche par des courroies de cuir. On frappait les céréales étendues sur l'aire de la grange, chacun son tour, en un mouvement bien rythmé ; on pouvait se trouver à quatre batteurs sur le même chantier et il arrivait que des femmes manient aussi le fléau. Ces travailleurs étaient souvent payés en nature c'est-à-dire qu'ils recevaient une partie du grain battu, bienvenu pendant la période hivernale.

Vaches en maraude

Ceux qui possédaient des vaches et pas de prairie devaient se débrouiller pour pouvoir les nourrir. Pendant la bonne saison, ils étaient obligés de resquiller dans les fossés bordant les routes sans se faire voir du garde champêtre qui y faisait la chasse aux maraudeurs. Pour la litière de l'hiver, ils allaient couper des fougères dans les clairières du bois. Mais là aussi ils étaient pour-

chassés par les gardes qui n'hésitaient pas à envoyer ces pauvres bougres s'expliquer chez le juge ; je suis certain que les archives fourmillent de jugements sanctionnant ces humbles manquements aux lois draconiennes de ce temps-là.

Les betteraves

Une culture qui demandait aussi beaucoup de personnel était celle de la betterave. Lorsqu'elles étaient encore petites, les hommes les met-

taient «à distance», environ trente centimètres, avec une houe, mais les laissaient en poquets ; les femmes les suivaient pour parfaire le «démariage» en n'en laissant plus qu'une. Ce dernier travail s'accomplissait le plus souvent à genoux, mais nul ne s'en plaignait.

L'arrachage était aussi très pénible ; il fallait arracher les betteraves une par une et les arranger bien en ligne pour faciliter le décolletage, c'est-à-dire l'enlèvement des feuilles.

Les racines étaient stockées à l'abri du gel, à la ferme, pour nourrir les vaches pendant l'hiver.



Le décolletage des betteraves.

J'ai connu une ferme à Erpent où toutes les soirées d'hiver étaient consacrées à décrotter les betteraves de la terre qui y adhérait. On les hachait ensuite pour les distribuer.

La fenaison

La récolte des foins aussi était harassante, dans



On charge le foin.

une suite de travaux bien programmés. Lorsque le foin était fauché, après une ou deux journées d'un bon soleil d'été, il fallait le retourner avec un râteau et on voyait cinq ou six travailleurs se suivant et faisant virevolter les fourchées de foin. Il fallait ensuite confectionner les meulons ce qui demandait adresse et savoir-faire ; et les aînés ne se privaient pas de houspiller les jeunes inexpérimentés qui n'avaient pas encore le bon tour de main. Mais je crois que le plus dur c'était la rentrée au fenil. Souvent sous un soleil de plomb, le foin était chargé fourchée par fourchée (dieu ! que les dernières étaient hautes !...) et arrangé sur le chariot. Les ballots n'avaient hélas pas encore été inventés et c'est en vrac que l'on devait charger.

Le fin du fin c'était le déchargement dans le fenil, dans une atmosphère poussiéreuse et suffocante sous les tuiles surchauffées. Même les enfants étaient requis pour piétiner et tasser le mieux possible le fruit de tant de peines. On descendait du fenil complètement en nage, con-

tent d'être débarrassé de cette pénible corvée. Et les douches non plus n'avaient pas encore été inventées...

Évolution

Des machines existaient déjà pourtant, depuis la fin du siècle passé ; mais il a fallu attendre après la guerre 14-18 pour voir arriver les pre-

miers engins : les semoirs, les faucheuses, les moissonneuses-lieuses, les batteuses... Je me



La grand-mère de Marcel Bertrand devant la première lieuse.

souviens toujours de l'émerveillement qui fut le mien en assistant aux premiers essais de la nouvelle machine qu'avait achetée mon père : les gerbes sortaient toutes de la même grosseur et liées ! Il suffisait alors de les dresser en dizeaux et au bout de quelques jours de soleil de les rentrer dans la grange en attendant la batteuse. Pour ces premières batteuses, il fallait encore beaucoup de personnel, une douzaine d'hommes et de femmes. Celles-ci étaient dévolues aux tâches les moins pénibles. Elles étaient payées la moitié du salaire des hommes, quarante francs pour ceux-ci et vingt pour leurs compagnes (par journée, dans les années trente). Dans le domaine de l'agriculture, notre village a connu une période de gloire. En la personne du baron Alphonse de Moreau (son bourgmestre depuis 1864) qui fut ministre de 1884 à 1888. En plus de l'Agriculture, ce ministère particu-

sant que c'est à son époque que la ligne de chemin de fer Namur-Luxembourg a fait un grand détour par Naninnes. Si la voie ferrée avait été ajoutée à l'autoroute et à la Nationale 4 notre bonheur aurait été complet).

C'est à son époque aussi, en septembre 1885, que fut créé le Service des Agronomes de l'Etat dont la mission principale était «de vulgariser d'une manière pratique les notions et les procédés de la science agronomique». Et les agronomes ont sillonné les campagnes en prodiguant les conseils, les essais et les démonstrations. Mais il a fallu beaucoup de temps pour que les mentalités évoluent et pour que les progrès théoriques deviennent des réalités pratiques dans les petites fermes.

Évidemment les innovations des années 20 n'étaient rien à côté de ce que les fermiers d'aujourd'hui connaissent... En faisant défiler



La machine à battre.

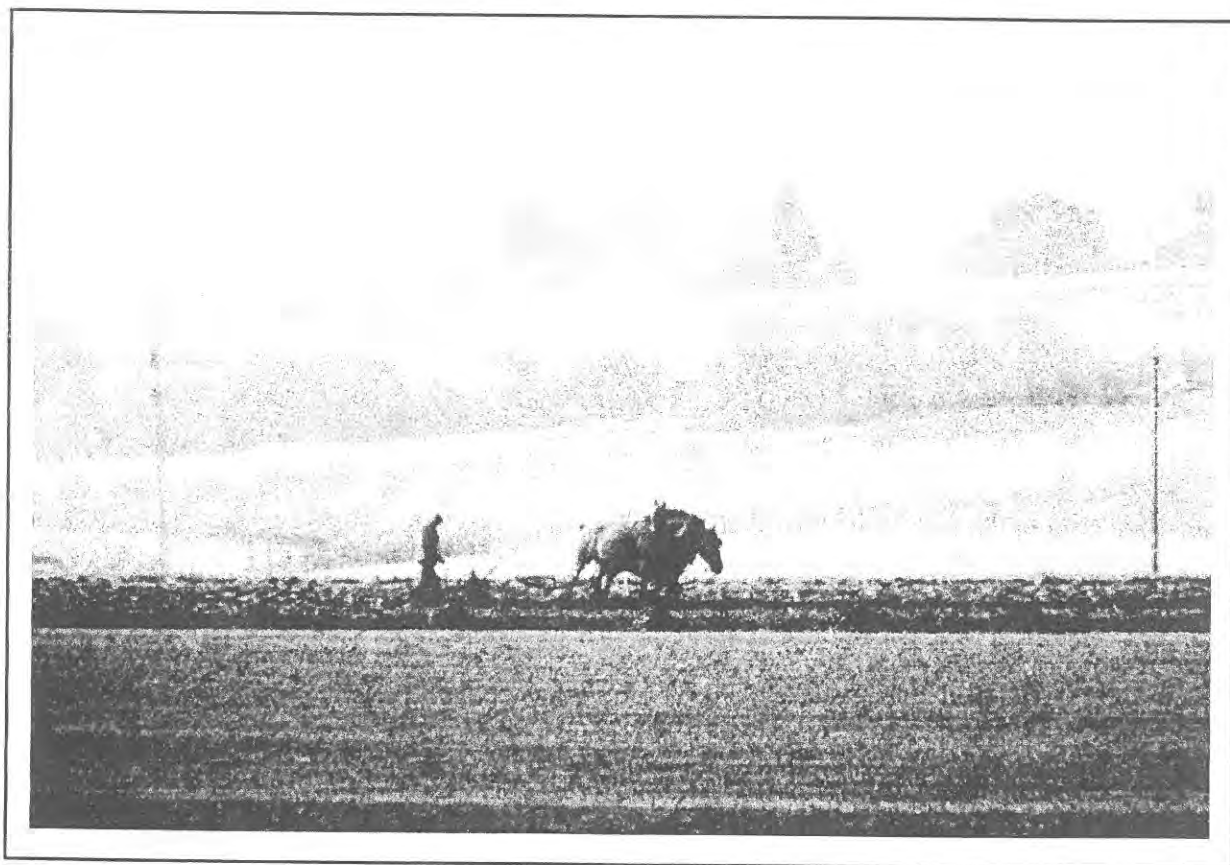
lièrement lourd gérait les Travaux Publics, l'Industrie, les Sciences et les Arts ! Rappelons que Namur a donné son nom à une avenue qui borde la Meuse en reconnaissance des vastes travaux d'endiguement qu'il y a fait entreprendre. Ce fut un grand homme d'Etat ! (Rappelons en pas-

dans mon esprit les images des durs labours de l'homme de la terre d'autrefois, je ne peux m'empêcher de penser que l'agriculteur contemporain n'est guère plus heureux que ses prédécesseurs. Les problèmes n'ont pas changé et sont de plus en plus compliqués : la santé du bétail,

le temps qu'il fait, les échéances bancaires à satisfaire, les tas de paperasseries à remplir, les prix des produits toujours en baisse,... Tiens, à ce propos, savez-vous que cent kilos de froment se vendaient, en 1947, 470 francs et que les instances européennes veulent ramener cette denrée pour l'année prochaine exactement au même prix de 470 francs !

On dit que les fermiers ne sont jamais contents mais comment pourraient-ils l'être devant tant d'incompréhension et d'ignorance. Allez ! À l'avenir, ne les vilipendez plus sans avoir essayé de les comprendre et d'estimer leur dur métier comme il convient.

M. Bertrand



LES NOCES D'OR 1998

Il y en a tant d'autres qui seraient heureux (heureuses) de fêter des noces d'or et que le deuil a séparés trop tôt.

Il y en a tant d'autres qui changent de compagnons (de compagnes) en cours de route et renoncent ainsi à ce trophée qui récompense une très longue étape.

Il y en a aussi qui maudissent une cohabitation qu'ils (elles) subissent avec résignation.

Il y a tant de situations différentes...

Mais la vie est ainsi faite. Et l'on fête ce que l'on peut. Sans que cela nous empêche d'avoir une pensée affectueuse pour ceux et celles qui auraient dû être là.

Ces noces d'or 1998 ont, le 18 juillet, fêté cinq couples, un bel échantillon de société qui représente l'agriculture, la banque, les chemins de fer, la poste, la recherche scientifique et l'enseignement.

Leur histoire commence à une époque à laquelle la plupart des épouses travaillaient encore exclusivement chez elles (femmes au foyer) sous l'abominable appellation de «sans profession» ; comme si ce travail énorme, répétitif, dévoué, souvent mal reconnu, n'était pas une profession à part entière, aux horaires souvent débordés ! Bref, ce rôle essentiel de la «femme au foyer» dans l'équipe conjugale n'est pas suffisamment valorisé et j'espère que cette brève mise au point sera une modeste réparation de cette injustice sociale. Injustice qui fait que l'on admet que les épouses font toutes à peu près le même boulot et que leur rôle est de permettre à leur mari, par leur activité discrète, d'être socialement beaucoup mieux reconnus. Si bien que c'était (cela est en train de changer) la seule histoire de l'activité professionnelle du mari qui reflétait l'histoire du couple.

Commençons par les agriculteurs, Paula Vellande et Auguste Warnier.

Notez que pour la fermière, travailler chez elle, c'est travailler vraiment beaucoup. Avec des journées qui commencent tôt (à six heures, par la traite) et finissent tard (bien longtemps après la traite vespérale de dix-huit heures). Avec une famille nombreuse (huit enfants), cela devient hallucinant. Imaginez le travail d'une cuisinière qui a tous les jours dix invités à sa table ; avec tout ce que cela représente comme épluchages, vaisselles et grandes marmites de soupes ! Et puis les lessives, les nettoyages, les langes, les coqueluches, les écoles, le jardin, le poulailler, les vaches à traire, le beurre à fabriquer... et les mille autres activités que requièrent une ferme, une vaste maison, un mari et huit enfants de tous les âges ! Tous les jours, sans dimanches ni congés. Sans que le moindre loisir se glisse dans ce programme démentiel.

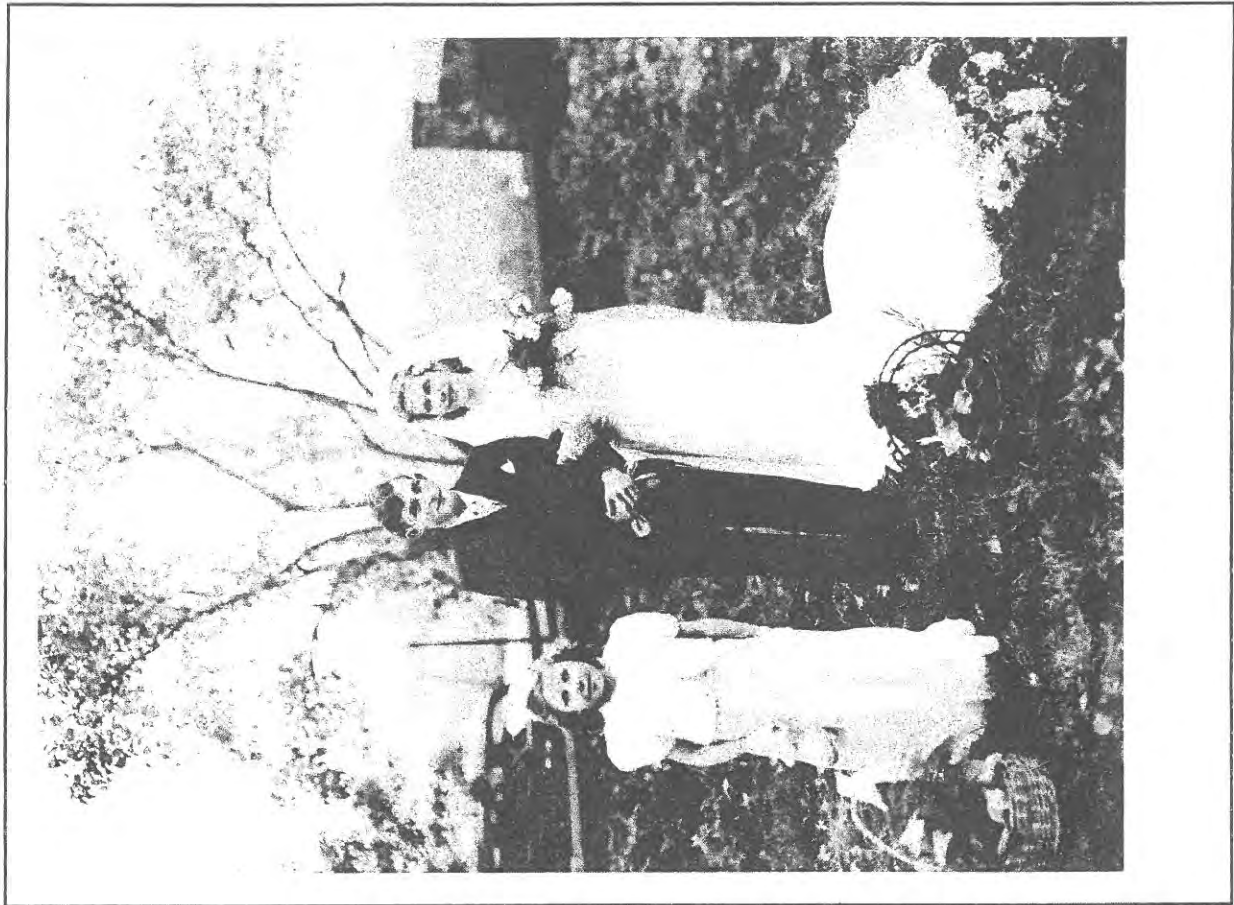
Pour le fermier, horaire complet aussi mais dehors. Après la traite et le déjeuner, c'est dans les champs qu'il s'active ; à labourer, semer, désherber, faucher, moissonner, rafistoler les clôtures branlantes... il n'a jamais fini... sans compter les coups de feu saisonniers de la fenaison, de la moisson, des betteraves...

Les journées sont chargées, mais il les coupe ponctuellement à midi (il revient dîner à la ferme) et à quatre heures (du goûter qu'il emporte dans sa musette).

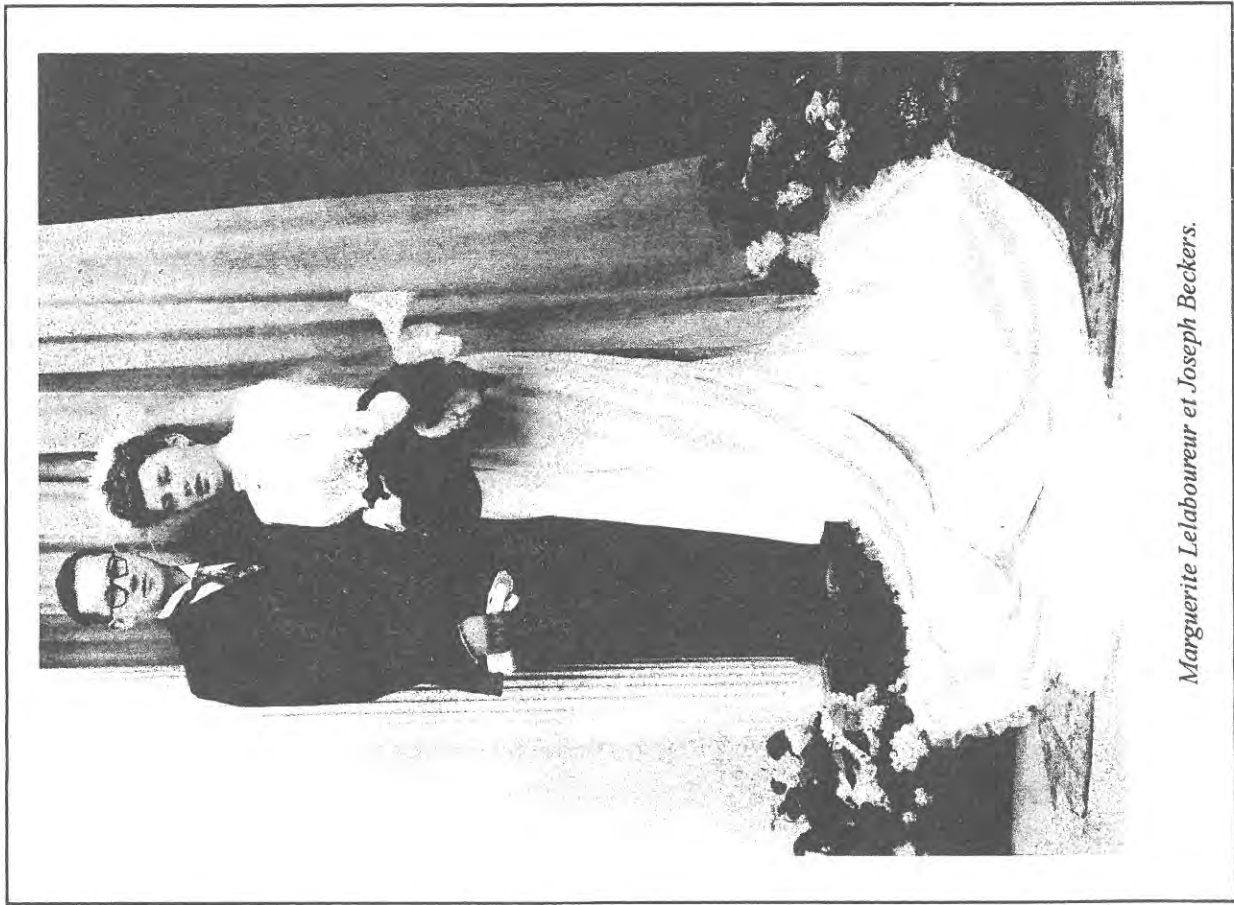
Solitaire, avec la musique du tracteur comme seule compagne. Et l'inépuisable admiration qu'il porte au paysage qu'il façonne.

Tous les jours sans dimanches ni congés ; par tous les temps ; l'hiver même ne lui offre guère de repos (les bêtes à soigner, le matériel à entretenir...).

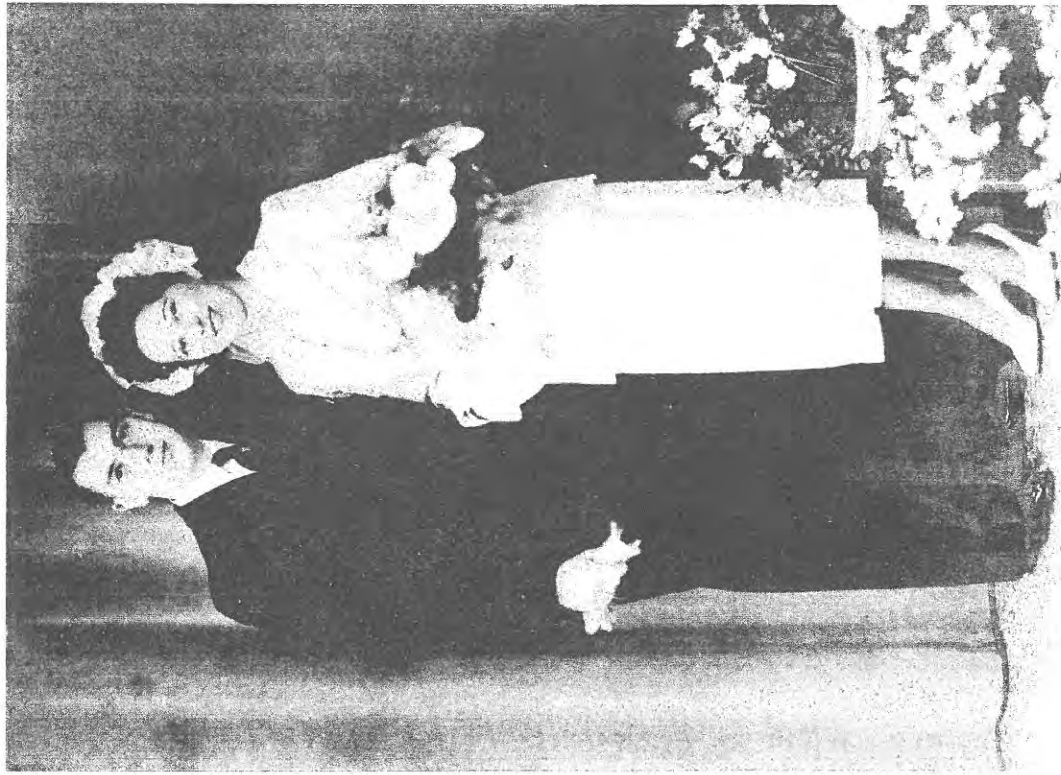
J'ai l'air de parler d'un travail de forçat mais il adore ce métier si contraignant ; pensionné de-



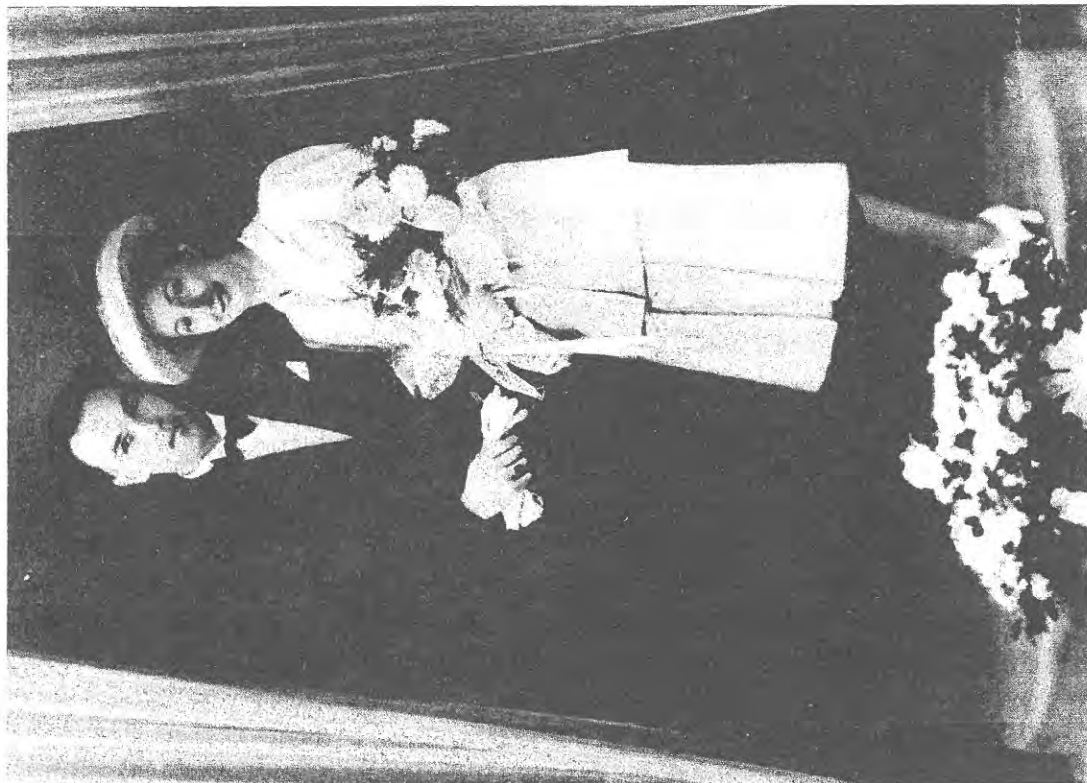
Paula Vellande et Auguste Warnier.



Marguerite Lelaboureur et Joseph Beckers.



Suzanne Nisse et Raymond Hastir.



Berthe Cruizen et Albert Delvaux.

puis six ans déjà (il a tenu le plus longtemps possible), il en parle avec nostalgie. Et c'est plus fort que lui, une génisse s'engraisse encore paisiblement dans le pré voisin...

Elle est originaire de Courrière, lui de Florée (Maibelle). Au lendemain de leur mariage, ils s'installent dans la ferme paternelle de M. Warnier qu'ils reprennent. Et qu'ils quittent en 57 pour la ferme du château d'Andoy. Ils y produiront du lait, du beurre, du blé, de la viande, des betteraves, de l'avoine, du colza, du lin... pendant trente-quatre ans, sur une soixantaine d'hectares.

M. Warnier a traversé l'évolution impressionnante des techniques agricoles. À Maibelle, il labourait encore au rythme romantique des trois chevaux qui peinaient devant sa charrue. Deux jours pour un hectare ! Il a eu son premier tracteur en 1954. La cadence s'est accélérée : un hectare à l'heure. Ça faisait une fameuse différence. Puis la mécanisation a investi tous les aspects de son travail.

Marc (un des fils Warnier, agronome) cite un critère de cette évolution. Au début du siècle, il fallait un homme pour cultiver un hectare (norme d'ailleurs inchangée depuis le moyen âge) ; en 1950 un homme pour quinze hectares ; et maintenant, on parle d'un homme pour CENT hectares ! Le fermier est de plus en plus solitaire mais la musique de son tracteur est de plus en plus confortable...

La banque est représentée par Marguerite Lelaboureur et Joseph Beckers.

C'est à cause de la guerre qu'a pris naissance leur idylle. Il était réfractaire au «travail obligatoire» qui déportait les jeunes Belges en Allemagne ; il lui fallait se cacher ; les avatars de la recherche d'un refuge le conduisirent de Verriers au château d'Andoy, après un grand détour laborieux dans les Ardennes.

Les Lelaboureur habitaient à une portée de soupir du château... Cupidon a fait le reste. Le frère de Marguerite, Joseph, également réfractaire, était dans la Résistance (son destin tragique a été raconté dans le Crespon No 21 d'août 1995) ; Joseph Beckers l'y accompagna.

Quand les Allemands rentrent chez eux, M. Beckers, après un bref passage à l'hôtel de ville,

au service de distribution des cartes de ravitaillement, entame une longue carrière à la Générale de Banque. Il travaille d'abord au siège de Namur puis, pendant treize ans, reprend l'agence de Namêche où il gère l'argent des marinières, des carriers et des agriculteurs.

Il revient ensuite à Namur, au siège régional, pour y peaufiner la suite de sa carrière.

Pensionné en 84, il n'a pas rompu complètement les ponts avec son employeur : il est président de l'amicale namuroise des pensionnés de la Générale de Banque et vice-président à l'échelon national.

On peut dire que c'est une vie placée sous le signe de la stabilité... Stabilité confirmée par son épouse qui fait partie de ces «authentiques» wierdois réalisant l'exploit d'être née à Wierde, d'y être mariée et d'y avoir habité sans discontinuer (critères établis par M. Maaskant). Dans ce monde nomade et changeant, cela devient une sorte de record.

Ajoutons que deux garçons assurent leur postérité.

Le chemin de fer est représenté par Suzanne Oger et Omer Tamsyn.

Eux, c'est le voisinage qui les a réunis. Descendant d'un immigré flamand, il habite aux Comognes ; issue de la nombreuse famille Oger elle habite en haut de la rue Grande. Ils ont fait ensemble leur communion solennelle à Andoy mais c'est beaucoup plus tard que le destin les fait se rencontrer, à la faveur des soirées de jeux de cartes qu'il vient passer avec ses frères rue Grande.

Il est diplômé de l'ITN ce qui lui permet d'être engagé à la SNCB en qualité de tourneur, à l'atelier des Bas-Prés à Salzinnes.

En 53, marié depuis cinq ans, le couple émigre à La Louvière ; parce que M. Tamsyn a réussi les examens requis pour être contremaître et que c'est à Haine-Saint-Pierre qu'il remplira cette fonction. Ils y auront deux enfants.

Les trains, c'est comme les voitures, ils doivent passer régulièrement à l'entretien. Les trains actuels y passent tous les 30.000 kilomètres, ce qui correspond environ à quarante-cinq jours ; il y a trente ans, la périodicité était d'environ douze jours. Évidemment, les éléments de sécurité (roues, bogies, freins) sont fréquemment

inspectés entre ces entretiens.

Je vous dis ça pour que vous ayez une idée du boulot de M. Tamsyn. Il est entré à la SNCB au temps de la locomotive à vapeur. Fin 66, modernisation ! On passe à la traction Diesel. Ce qui signifie pour le contremaître un gros cours de reconversion. Mais le Diesel n'aura pas la vie très longue ; moins de vingt ans plus tard, les lignes sont électrifiées, tronçon par tronçon ; la traction électrique se généralise. Nouvelle reconversion pour Omer Tamsyn quelques années

Edmond Hastir.

Elle travaillait en face de la Poste où il était facteur ; et cela a suffi pour qu'on les retrouve, cinquante ans plus tard, à fêter leurs noces d'or, avec trois garçons pour assurer leur descendance.

C'était un très jeune facteur, entré à la Poste en 44, fier de l'amorce de moustache de ses dix-sept ans. Mais aussi bien décidé à ne pas porter toute sa vie des sacoches de courrier. Dès qu'il le peut, il prépare et réussit l'examen qui le his-



Suzanne Oger et Omer Tamsijn.

avant sa pension...

C'est donc sur des gens comme lui que repose notre sécurité. Son travail de contremaître ? Organiser et contrôler le travail d'une brigade (une trentaine) de techniciens chargés de l'entretien et des réparations du matériel roulant. Un beau métier, intéressant et important. Avec le progrès le contremaître a changé de nom ; on l'appelle maintenant «Sous-chef de secteur technique».

La poste est représentée par Suzanne Nisse et

sera sur le deuxième échelon de la hiérarchie du service de distribution : celui de contrôleur adjoint (je pense que le mot adjoint signifie «adjoint au chef de bureau»). Le contrôleur a comme fonction d'organiser et bien sûr de contrôler le travail des facteurs. L'échelon suivant est celui de «contrôleur adjoint de première classe», un nom qui doit prendre du temps au facteur poli qui tient à le dire chaque fois en entier ! On accède ensuite au niveau de contrôleur adjoint principal et à ce niveau, on passe à la Direction Régionale. Ce que fait Edmond

Hastir en 1967. Le contrôleur principal est surtout chargé de la révision des tournées, pour les rendre optimales et définir ce que l'on pourrait appeler «des normes de rendement» ; par exemple en déterminant les temps requis pour chaque type d'opération du facteur.

S'il ne porte plus la sacoche, il lui faut quand même une solide paire de godasses et un réveil matin fiable. Parce que pour réviser les tournées, il faut les connaître... et elles commencent tôt. Si bien que, quand les Warnier, voisins d'en face, entamaient leur traite à six heures, Edmond Hastir était déjà en route depuis deux heures pour arriver à temps sur les traces des facteurs contrôlés.

Si bien aussi qu'il a tellement parcouru les routes, les chemins et les sentiers de sa septième région que de Wavre à Ciney, il y en a peu qu'il ne connaisse.

Il termine sa carrière comme «premier contrôleur adjoint principal», Premier CAP, comme ils disent, qui est, en gros, le chef d'équipe des contrôleurs principaux.

Voilà ! Cette évocation de la promotion d'un postier vous permettra de mieux connaître la hiérarchie de ces hommes et de ces femmes en bleu qui passent vous dire bonjour tous les matins. Notez aussi qu'avec l'informatique, la fonction évolue ; les contrôleurs marchent moins et tapotent plus sur les claviers ; dans les appellations, le mot adjoint a été supprimé.

La recherche scientifique et l'enseignement sont représentés par Berthe Crutzen et Albert Delvaux.

Eux aussi, c'est la guerre qui les réunit et plus précisément, la Résistance. Ils sont tous les deux membres (très actifs) du SRA (Service de Renseignements et d'Action) ; elle venant de Baelen (cantons de l'Est) se retrouve à Maillen dans une ferme exploitée par son grand-oncle (à lui). C'est là qu'ils se rencontrent.

Lui, à cette époque (1943), vient d'obtenir une licence en sciences chimiques à Louvain. Son action dans le SRA, son engagement en décembre 44 dans la Brigade Piron (campagne de Hollande et occupation de l'Allemagne) et un doctorat en 1946 font de sa jeunesse une période dense, intense, passionnante... de dangers, d'aventures militaires et d'études...

Il travaille deux ans à la "Carbochimique" à Tertre dans un laboratoire de recherche sur les matières colorantes.

Mariage en 48. Et départ pour de nouvelles aventures. Mais coloniales cette fois. Et à deux. Au Congo Belge. Il sera chimiste à l'INEAC (Institut National pour l'Etude Agronomique au Congo Belge), au Kivu.

Mais la colonie hélas ! se transforme en dictature hostile aux Belges. Retour en Belgique en 1960. À Bruxelles. Où il est chargé de recherches à l'IBERSOM (Institut Belge pour l'Etude et la Recherche Outre-Mer).

Mais le démon de l'aventure continue à le tenter. Fin 62, il obtient une agrégation de l'enseignement à l'UCL et un poste de chargé de cours à l'université de Bujumbura, au Burundi. Il y restera jusqu'en 79, comme doyen de la Faculté des sciences de 69 à 78. Il achèvera sa carrière au ministère de l'éducation nationale (ça s'appelait encore comme ça ?), à Bruxelles, jusqu'en 85.

Elle, elle a fourni aussi sa quote-part au volet enseignement de la saga du couple. Elle a été diplômée institutrice en juin 1939 et le moins que l'on puisse dire c'est que les Allemands ont fortement perturbé sa carrière d'enseignante dans un village annexé en mai 40.

En juillet 45, peut-être pour être en harmonie avec son futur mari, artilleur à la Brigade Piron, elle s'engage à la «Censure Britannique en Allemagne» ; elle y travaille à Bonn pendant deux ans, jusqu'en octobre 47. Prélude européen à l'aventure congolaise qui l'attendait quelques mois plus tard.

J'allais oublier de dire que tout cela ne les a pas empêchés d'élever cinq enfants ;

Il faudra bien qu'un jour ils nous racontent ces aventures, parce que, si chaque vie est un roman, les leurs semblent particulièrement étoffées.

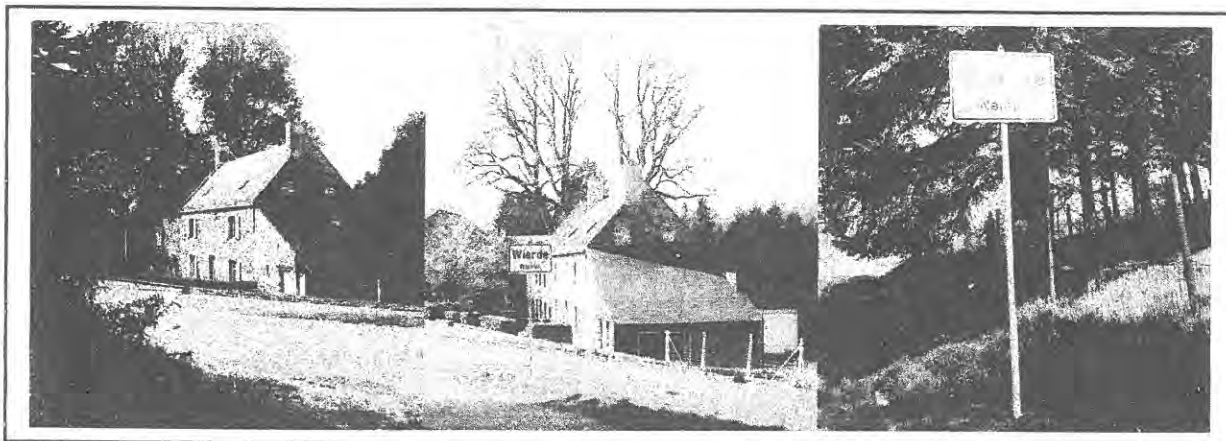
G. Donnet

P.S. : Nous venons de nous apercevoir, trop tard, que cette revue des noces d'or 98 est incomplète... Vous en trouverez la suite dans le prochain numéro...

Courrier

De la famille Kratzenstein, sur les Tiennes. Extraits.

Voici une photo datant de 1970, la même maison avec la signalisation actuelle telle une verrue sur le nez et un autre panneau à l'orée du bois.



Que signifient ces deux panneaux ? Le dessus des Tiennes ne serait-il plus fréquenté par les anciens et les bambins ? Vraiment ! Il n'est plus le temps où nos enfants trouvaient naturel de s'allonger sur l'asphalte pour y dormir de tout leur long dans la tranquillité d'un après-midi fleuri.

Il y a vingt ans les Wierdois se réveillaient Namurois. Un simple changement administratif ? Non point ! C'est tout le paysage social qui s'est mis à basculer insensiblement. Quelque chose d'impalpable s'en est allé entamant peu à peu le sentiment de sécurité, d'autonomie, de cohésion et d'appartenance à une même communauté. Personnellement, nous regrettons d'être Namurois ... dans cet environnement agricole et champêtre.

Votre article sur la fouine a retenu notre attention. Nous avons élevé une jeune fouine abandonnée et mourant de soif... Oui, cet animal est intelligent et réserve quelques surprises. Idem pour une chouette.

Nous lisons le Crespon avec un plaisir renouvelé et découvrons, grâce à lui ce qui fait le charme de notre village...

De M. Eric Beaujean à Franière

Je termine à l'instant la lecture du dernier numéro, le vingt-neuvième déjà et l'un des plus épais me semble-t-il. Bravo et merci de toujours trouver quelque chose d'intéressant sur nos villages !

Transfuge d'Andoy vers Floreffe depuis plusieurs années, j'apprécie énormément de recevoir des nouvelles « du pays », de retrouver le plaisir de l'évocation du passé, de l'enfance, des lieux maintes fois foulés. Et pourtant, je ne suis pas wierdois ; les jeunes de ma génération (années 60) n'avaient pas de contact (si ce n'est par le foot, quand le club fut fondé) avec ceux de Wierde. Suis-je même d'Andoy ? Natifs des Comognes, nous pouissions jusqu'au village pour le catéchisme, puis, parfois, certains soirs d'été, pour quelque match de volley près du tilleul de l'église ! Le kilomètre séparant les Comognes du village était comme une frontière entre les deux hameaux. On se connaissait... sans

se fréquenter. Plus tard, avec les premières amours, certains ont plus spécialement arpenté les rues du village... mais, à ma connaissance, sans grand résultat !

Cependant, si je vous écris, c'est suite à la lecture du petit article sur le Grand Feu. Le souvenir vagabonde et ma mémoire rappelle soudain le lieu précis du premier Grand Feu, Square des Combattants, aux Comognes. Ne me demandez plus la date ! J'avais plus ou moins quinze ans, ce qui nous conduirait vers 1979, sûrement même plus tôt.

C'est Didier Govaerts qui en avait eu l'idée et qui avait su nous convaincre, ce qui n'était pas une



Le premier grand feu qui se déroula Square des Combattants, aux Comognes.

mince affaire ! Nous avons placé un mot dans les boîtes aux lettres afin de récupérer les sapins de Noël et nous avons pu réaliser un beau bûcher de quatre ou cinq mètres. C'est déjà Monsieur Simon, le cantonnier, qui avait bouté le feu. Monsieur Dahin, journaliste, avait fait une photo, parue dans Vers l'Avenir. Nous y sommes tous, ou presque, déguisés. Il y avait là Eric et Didier Govaerts, Pierre-Yves Hayen et son frère Benoît, lequel nous a quittés beaucoup trop tôt, Christine Pitance, sa future épouse, Bruno Hesbois et ses frères, Boris Louis, Pierre-André Dahin et ses nombreuses sœurs, Bénédicte Coulon, Nathalie Evrard, les Van Cauter, les Lambotte et bien d'autres encore, dont le plus vaillant constructeur de Grand Feu : Paul Lamick.

L'année suivante, Monsieur Simon nous conseilla de faire cela dans les règles et nous introduisîmes une demande d'autorisation auprès des services communaux. Il nous fut répondu qu'il nous était interdit d'allumer un feu sur le Square des Combattants, la police devant nous rappeler à l'ordre en cas de non-respect de cet avis !

Panique ! Nous n'avions appris cette ordonnance de police qu'une semaine avant la date prévue pour notre feu... et notre bûcher (plus haut et plus gros) était prêt ! Que faire ? Après un instant de désarroi, il fut décidé de démonter le bûcher et de le transporter «à plus de cinquante mètres de toute habitation». Tous les soirs, nous avons donc traîné nos fagots dans la prairie «derrière chez Evrard» (sans autorisation du propriétaire, si mon souvenir est exact). Et le soir venu, tout était

prêt, avec aussi une énorme tente de l'armée (Monsieur Govaerts était au Génie), notre premier bar, une sono et, ci attablés, les deux policiers chargés de vérifier l'application stricte de l'ordonnance ! Comme on s'était bien juré de ne plus faire appel aux autorités, nous n'avions bien sûr aucune autorisation pour vendre de l'alcool ou pour diffuser de la musique en plein air !

Et cela a continué. Il fut décidé ensuite d'ériger le bûcher en bordure de la route militaire, dans un terrain prêté par Monsieur Malherbe. Nous avons acquis de la technique et le cône de fagots atteignait huit à dix mètres, avec cheminée centrale et chambre de mise à feu à l'intérieur. Des tentes SNJ étaient montées sur la route militaire, avec bar, crêperie, piste de danse et barbecue en fin de soirée. Le lendemain, nous refaisions à nouveau un barbecue entre nous, avec les cendres du bûcher, dans lesquelles le feu couvait toujours.

Cela a tenu encore trois ou quatre ans à cet endroit, me semble-t-il. Puis les études, les querelles, les amours aidant, nous nous sommes petit à petit dispersés sans qu'il y ait de relève... Aussi vous comprendrez aisément mon émotion à la lecture de l'article sur le Grand Feu d'Andoy. Il reste des documents photos, vraisemblablement chez Govaerts, chez Hesbois ou chez monsieur Leflot. Personnellement, je ne possède plus rien.

*Je m'arrête ici, il reste pourtant des dizaines d'anecdotes à raconter sur les Comognes et les jeunes de ma génération. Ainsi les longues pistes de traîneau, avenue des Cytises, le braconnage et la maraude par-ci par-là, les éditions des trois heures cyclistes, les aventures dans les tranchées et les blockhaus du Bois l'Evêque... À chaque fois que nous nous rencontrons, ce sont ces souvenirs qui reviennent. Il faudra un jour que le Crespon se penche sur les Comognes des années septante !
Longue vie au Crespon !*



De la rédaction du Crespon

Merci pour ces lettres qui confortent notre enthousiasme.

Vous racontez si bien vos souvenirs des premiers grands feux, Monsieur Beaujean... Pourquoi ne continueriez-vous pas à nous raconter ainsi les autres hauts faits des adolescents des années septante aux Comognes ? Mieux encore, pourquoi ne pas réunir, un soir, avec suffisamment de bière, quelques anciens pour évoquer et surtout noter (il faut au préalable désigner un «writing-Bob») ces merveilleux exploits et ce dynamisme d'entreprise qui a caractérisé cette époque.

Le Crespon les mettrait en forme... Merci d'avance !

86 habitants de la commune de Wierde sont déportés

ANDOY (46 déportés)

Basieux Georges
né à Wierde le 8 juin 1897
fils de Alfred et de Carpentier Marie

Borsu Lucien
né à Mozet le 30 septembre 1890
fils de Désiré et de Bougelet Marie

Bouchat Firmin
né à Thon Samson le 24 février 1896
fils de Emile et de Bouchat Céline

Bouchat Joseph époux de Kirsch Alfrédine
né à Mozet le 2 juin 1888
fils de Joseph et de Debande Célestine

Cuvellier Adolphe
né à Wierde le 8 avril 1880
fils de Baudhuin et de Boseret Alphonsine

Danvoye Félicien
né à Wierde le 29 juin 1887
fils de Dieudonné et de Deborsu Florentine

Danvoye Joseph
né à Wierde le 31 mai 1882
fils de Dieudonné et de Deborsu Florentine

Deborsu Alexandre
né à Wierde le 17 septembre 1890
fils de Auguste et de Paulus Mathilde

Dernelle Jean Joseph époux de Modave Irma
né à Courrière le 20 novembre 1883
fils de Constant et de Libois Augustine

Dispaux Désiré
né à Wierde le 11 août 1896
fils de Pierre et de Hastir Valérie

Fondaire Nestor
né à Wierde le 19 novembre 1889
fils de Joseph et de Henry Joséphine

Fondaire Joseph
né à Wierde le 18 mars 1896
fils de Félicien et de Fiévet Rosalie

Godfroid Désiré
né à Wierde le 28 mai 1899
fils de Melchior et de Defrenne Philomène

Guillaume Arthur
né à Wierde le 19 juin 1896
fils de Julmes et de Fondaire Sylvie

Hastir Cyrille
né à Wierde le 7 mai 1899
fils de Louis et de Pirmez Céline

Hastir Octave
né à Wierde le 6 juillet 1897
fils de Louis et de Pirmez Céline

Kneip Léon époux de Bouchat Marthe
né à Wierde le 17 mai 1882
fils de Michel et de Guillaume Marie Alexandrine

Legrand Alphonse
né à Wierde le 23 février 1895
fils de Benjamin et de Martin Céline

Legrand Arthur Léopold
né à Wierde le 13 juin 1897
fils de Benjamin et de Martin Céline

Lizée Alphonse époux de André Céline
né à Wierde le 9 février 1881
fils de Alexis et de Halloy Céline

Marchal Joseph
né à Jambes le 27 avril 1897
fils de Joseph et de Pirmez Cécile

Martin François
né à Wierde le 17 janvier 1878
fils de François et de Danvoye Dieudonnée

Massart Adolphe
né à Loyers le 20 décembre 1897
fils de Joseph et de Degueldre Victorine

Massin Célestin
né à Wierde le 14 janvier 1899
fils de Alphonse et de Hastir Marie Louise

Massin Edmond
né à Wierde le 22 janvier 1896
fils de Alphonse et de Hastir Marie Louise

Massin Jules
né à Wierde le 2 février 1896
fils de Armand et de Deschamps Clara

Oger Arthur Pierre
né à Wierde le 13 mars 1898
fils de Désiré et de Deborsu Marie

Oger Paul
né à Wierde le 17 avril 1895
fils de Désiré et de Deborsu Marie

Oger Emile
né à Wierde le 16 juin 1880
fils de Jean Baptiste et de Fondaire Françoise

Oger Fernand
né à Wierde le 16 mars 1899
fils de Augustave et de Dispaux Thérèse

Oger Marcel
né à Wierde le 22 juin 1896
fils de Augustave et de Dispaux Thérèse

Oger Gaston
né à Wierde le 11 avril 1893
fils de Alexandre et de Collart Victorine

Oger Joseph
né à Wierde le 10 février 1884
fils de Emile et de Fiévet Rosine

Oger Félix
né à Naninne le 8 septembre 1891
fils de Alphonse et de Faveaux Marie

Oger Joseph
né à Wierde le 18 avril 1895
fils de Alphonse et de Faveaux Marie

Paulus Louis
né à Wierde le 29 mai 1889
fils de Bernard et de Guillaume Constante

Pieltain Constant
né à Wierde le 26 décembre 1896
fils de Alphonse et de Guillaume Félicie

Pirmez Ernest
né à Wierde le 7 juin 1898
fils de Jean Baptiste et de Hastir Augustine

Pirmez Léopold Paul
né à Wierde le 10 février 1888
fils de Victor et de Radu Florentine

Pirmez Sylvain
né à Wierde le 6 mars 1882
fils de Victor et de Radu Florentine

Thirant Léon époux de Beaume Louise
né à Lustin le 3 mai 1875
fils de Victor et de Martin Catherine

Thirifays Victor
né à Ciney le 19 novembre 1895
fils de Joseph et de Haulot Alix

Van Put Clément
né à Wierde le 27 décembre 1889
fils de Philagonius et de Oger Anne

Van Put Emile Théophile
né à Wierde le 8 février 1894
fils de Philagonius et de Oger Anne

Van Put Joseph époux de Gilon Félicie
né à Wierde le 15 mars 1885
fils de Philagonius et de Oger Anne

Van Put Louis
né à Wierde le 12 octobre 1897
fils de Philagonius et de Oger Anne

WIERDE (40 déportés)

Abras Edmond époux de Boseret Irma,
né à Dave le 28 janvier 1886
fils de Maximilien et de Antoine Marie

Bernard Emile,
né à My le 9 mars 1889
recueilli chez son oncle Gathy Jean

Bouchat, Arthur époux de Warginelle Mélanie,
né à Mozet le 13 octobre 1874
Fils de Victor et de Gérard Alphonsine

Bouchat Hubert époux de Pérignon Marie
Né à Mozet le 23 janvier 1877
fils de Victor et de Gérard Alphonsine

Cassart Léonard
né à Lavacherie le 12 octobre 1897
fils de Jean François et de Jacquemin Ernestine

Dachet Camille
né à Mozet le 25 mai 1898
fils de Auguste et de Hankart Louise

Dachet Firmin
né à Mozet le 21 septembre 1896
fils de Auguste et de Hankart Louise

Dachet Léon
né à Mozet le 10 juin 1895
fils de Auguste et de Hankart Louise

Dahin Alexis époux de Rolain Rosine
né à Wierde le 30 mars 1864
fils de Antoine et de Pérignon Célestine

Dahin Gustave
né à Wierde le 16 février 1898
fils de Joseph et de Bolain Rosine
décédé à Kassel le 21 décembre 1916

Damen Désiré
né à Wierde le 4 novembre 1888
fils de Antoine et de Grandry Elise

Damus Joseph
né à Sart-Bernard le 13 avril 1885
fils de François et de Damus Marie
Damus Théodore
né à Wierde le 23 mars 1892
fils de Jean Joseph et de Damus Marie

Damus Victor
né à Wierde le 7 juin 1896
fils de Jean Joseph et de Damus Clémentine

Demazy Camille
né à Wierde le 16 avril 1899
fils de Pierre Joseph et de Mahieux Marie

Demazy Victor - 20 ans

Demazy Georges
né à Wierde le 4 août 1896
fils de Léon et de Bouchat Léontine

Demazy Léopold époux de Gilon Flavie
né à Wierde le 2 septembre 1876
fils de Léopold et de Romnée Louise

Detilleux Dieudonné époux de Romain Aurélie
né à Wierde le 12 octobre 1879
fils de Joseph et de Declaye Marie

Detilleux Jules
né à Wierde le 22 septembre 1891
fils de Joseph et de Declaye Marie

Grâce Joseph époux de Guillaume Alphonsine
né à Wierde le 30 juillet 1880
fils de Hubert et de Deborsu Marie

Graindorge Léon
né à Wierde le 12 décembre 1897
fils de Jean et de Polet Rosine

Guillaume Alphonse
né à Wierde le 23 septembre 1887
fils de Alexandre et de Hankart Céline

Guillaume Edmond époux de Flahaux Adolphine
né à Sart-Bernard le 1er décembre 1880
fils de Alexandre et de Hankart Céline

Hankart Alexandre
né à Wierde le 7 février 1877
fils de Louis et de Marneffe Marie

Hankart Joseph époux de Grâce Marie
né à Wierde le 12 mars 1887
fils de Louis et de Marneffe Marie

Hermant Joseph
né à Wierde le 15 avril 1893
fils de Emile et de Flahaux Adélaïde

Jacquet Théodule - 35 ans
Jassogne Arsène
né à Hingeon le 26 mai 1882

fils de Jacques et de Gerard Sylvie

Joyeux Désiré époux de Houssiaux Marie
né à Faulx le 19 novembre 1895
fils de Germain et de Tailfer Anne Marie
Lamy Dieudonné
né à Sart-Bernard le 22 novembre 1887
Fils de Charles et de Tommée Marie Joséphe

Materne Alexandre époux de Warginelle Marie
né à Loyers le 24 juin 1888
fils de Henri et de Voué Rosalie

Mathot Joseph
né à Wierde le 8 janvier 1898
fils de Henni et de Graindorge Céline

Monmart Camille époux de Lamy Marie
né à Naninne le 13 juin 1890
fils de Victor et de Evelette Alice

Nigot Armand époux de Monmart Marie Louise
né à Courrière le 20 mai 1882
fils de Isidore et de Meiers Catherine
décédé à Kassel le 28 février 1917

Nigot David époux de Graindorge Joséphine
né à Courrière le 13 mars 1886

Polet Fortuné époux de Marcin Marie
né à Naninne le 9 mars 1880
fils de Jules et de Detilleux Marie

Romain Edmond
né à Wierde le 26 février 1889
fils de Jean Joseph et de Damus Marie

Romain Léon
né à Wierde le 18 septembre 1886
fils de Jean Joseph et de Damus Marie

Romain Victor
né à Wierde le 16 mai 1893
fils de Jean Joseph et de Damus Marie



Chaussée de Marche 90
5141 WIERDE
☎ (081) 40 11 24

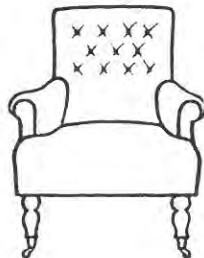
ELECTRICITE GENERALE

sprl MILELEC

941 chaussée de Marche
5100 WIERDE
Tél.: 081/40.01.00

MAISON DIDOT

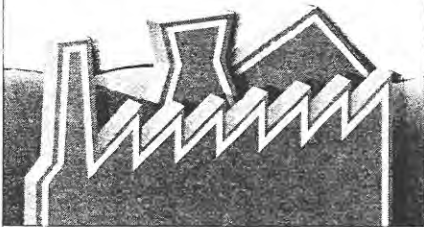
Mozet (081) 40 04 80
(081) 40 06 79



GARNISSEUR EN FAUTEUILS

*Travail à l'ancienne . Devis gratuit .
Nombreuses références . Cannage
Rempaillage.*

**TOUS LES SERVICES BANCAIRES
REUNIS SOUS UN MEME TOIT.**



LES ARCHITECTES DE L'ARGENT.

EPARGNE

COMPTES

EMPRUNTS

ASSURANCES

CREDIT A L'INDUSTRIE

DANS NOTRE REGION C'EST AUSSI

Jean-Luc LAMBOTTE et Cie scs

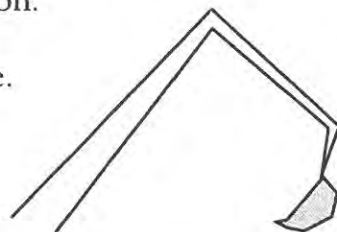
Rue de Nanvoie, 2 Chée de Louvain, 367
5100 ANDOY-WIERDE 5004 BOUGE
☎ (081) 40 03 22 ☎ (081) 21 10 05

A L'AGENCE OU A VOTRE DOMICILE :

PLACEMENTS – FINANCEMENTS – ASSURANCES – DEVICES ETRANGERES – OPERATIONS EN BOURSE –
PRETS HYPOTHECAIRES – LIVRETS D'EPARGNE – PAIEMENTS DE TOUS COUPONS – A BOUGE : SALLE DE
COFFRE – BANCONTACT

TRANSPORTS DE :

- Graviers de décoration.
- Empierrement.
- Sable de maçonnerie.
- Terre arable.
- Bois.



POUR TOUS VOS PETITS

TERRASSEMENTS :

- Fosses septiques.
- Citerne à eau.
- Parkings.
- Aménagements.

E. HASTIR S.P.R.L.

Rue du Vieux Fermier, 2 -5100 Wierde

Tél. & Fax : 081/40.21.02
095/57.49.77

Agnès et Antoine HESBOIS THYVIS

AGENTS AGREES

DE LA SOCIETE NATIONALE DE CREDIT A L'INDUSTRIE

TOUTES OPERATIONS BANCAIRES

SUR RENDEZ-VOUS
A VOTRE DOMICILE
A VOTRE MEILLEURE CONVENANCE

☎ : 081 / 40 07 41
Avenue des Cytises, 9
5100 ANDOY-WIERDE



Edmond de Moreau

**Chauffage-Sanitaire
Toiture zinguerie**

Tél. & Fax (081) 40 06 76
T.V.A. BE 690.419.274

CHÂTEAU D'ANDROY
5100 Andoy-Wierde

LAMBOTTE José

TRAVAUX DE MACONNERIE

(gros oeuvre, maçonnerie décorative)

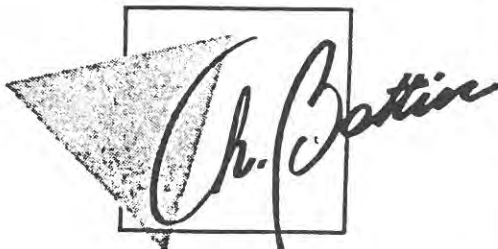
TRANSFORMATIONS

BETON, CHAPES, CARRELAGES, ETC.

RUE DU PERSEAU 51 - 5100 ANDOY

☎ : (081) 40 10 96

R.C. Namur : 57.968 T.V.A. : 690.240.914. Entreprise enregistrée



assureur-conseil
prêts - placements

Rue du Fort d'Andoy, 15

5100 WIERDE ☎ (081) 40 16 77

IP Lambotte Patrice
Entrepreneur de jardins
Diplômé de l'Ecole Horticole de Gembloux

Création et entretien - Plantations
Tailles, élagages, abattages
Scarification, etc ...

Chaussée de Louvain 1000
5022 Cognalée

Tél: 081/21 57 06
ou 081/40 03 22